

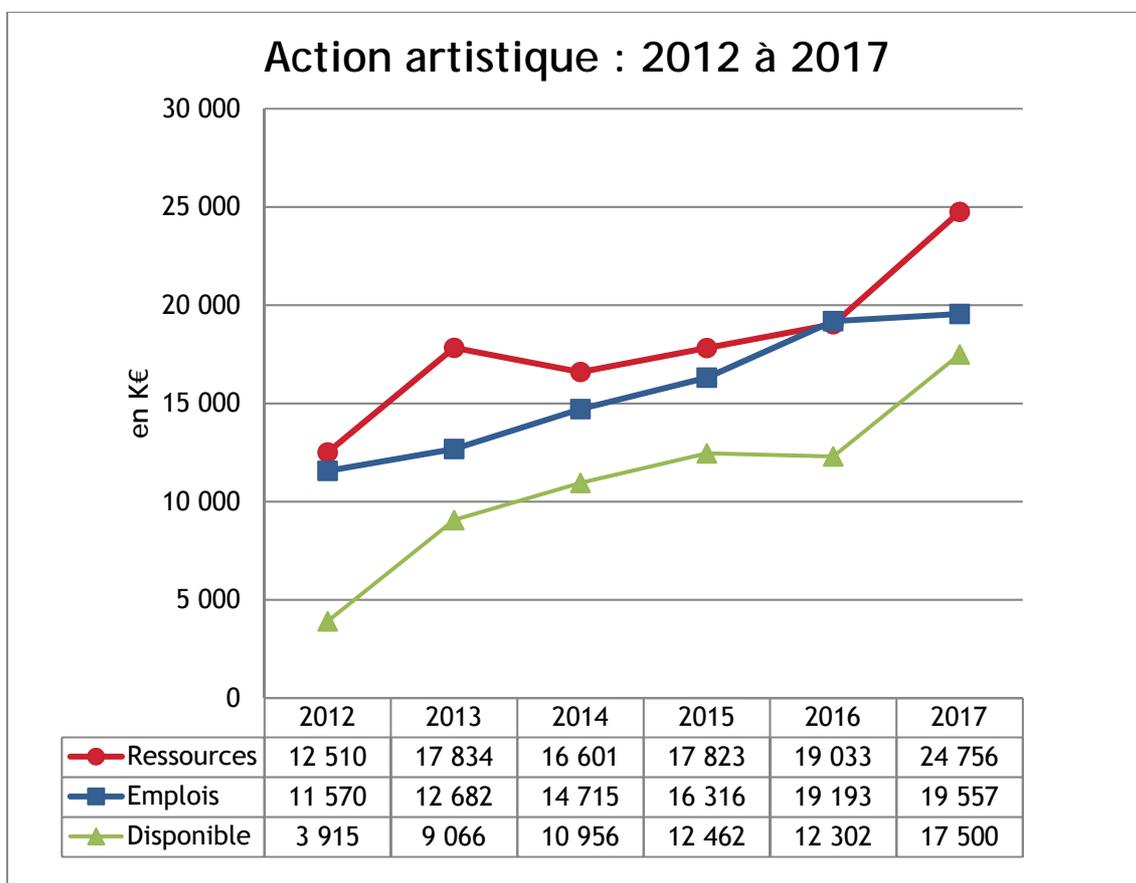
Bilan Action artistique 2017

Les ressources de l'Adami ont été particulièrement dopées depuis 2012, notamment par l'apport exceptionnel des régularisations obtenues au titre de la copie privée suite à des contentieux. Par effet mécanique, le budget de l'Action artistique a suivi la même progression et la répartition indirecte aux artistes, par l'attribution d'aides financières ou la production d'événements, a atteint un record historique chaque année.

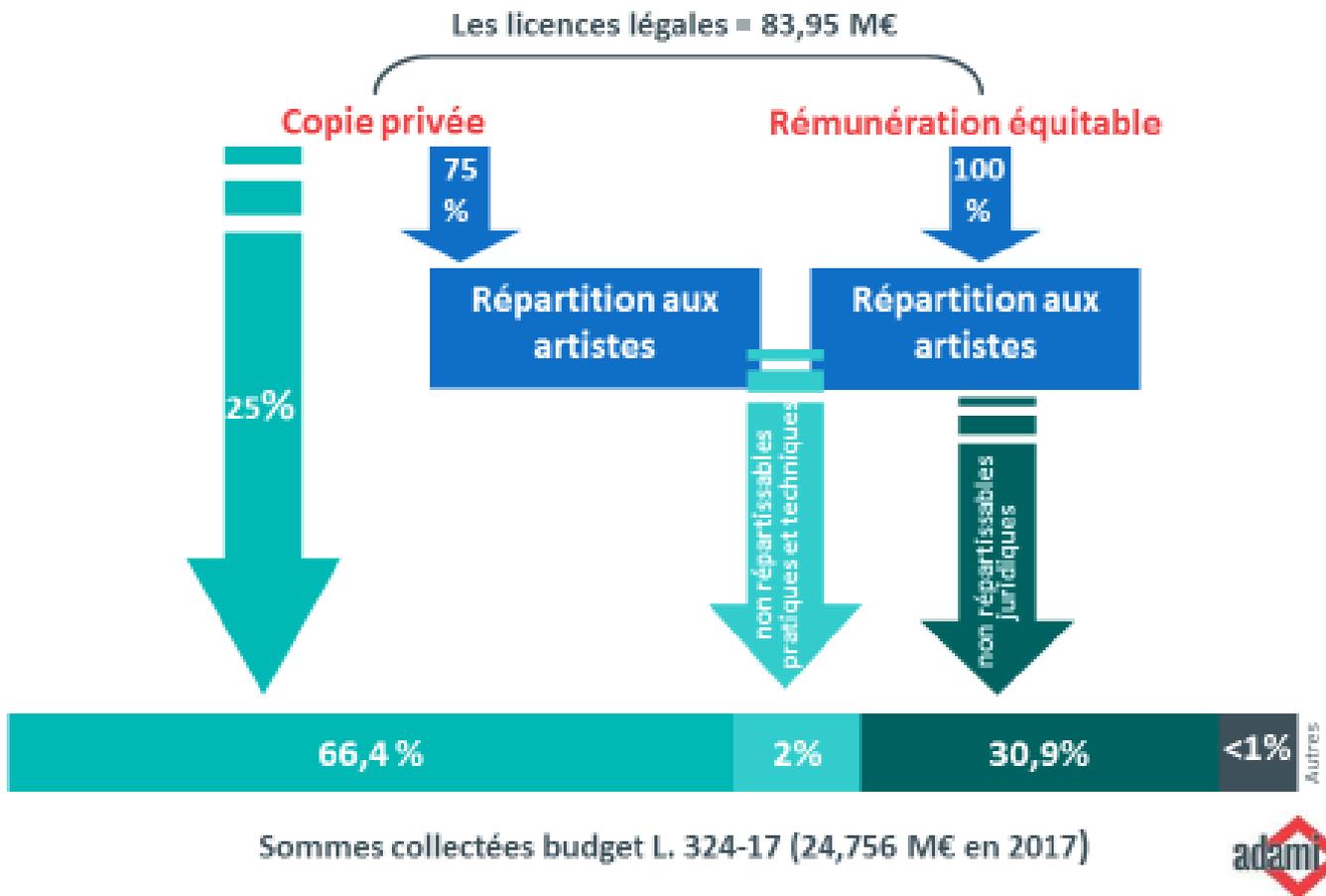
Un engagement contenu du budget par rapport au disponible nous permet de pratiquer une politique de lissage des ressources sur plusieurs années, anticipant les éventuelles diminutions des perceptions, et nous permettant de garantir une continuité des soutiens apportés dans le cadre de notre politique d'action artistique aux multiples structures, artistes ou compagnies, sur plusieurs années.

Compte tenu des prévisions annoncées, nous pouvons projeter de maintenir dans les deux prochaines années un budget équivalent pour l'Action artistique.

Les grands mouvements depuis 2012 des ressources, emplois et budget disponible



Les ressources de l'Action Artistique



**Non répartissables pratiques et techniques : les droits affectés à des titulaires de droits non localisés viennent alimenter le budget action artistique passé 5 ans de leur répartition ainsi que les sommes dont le coût de répartition est disproportionné en regard de la somme à répartir.*

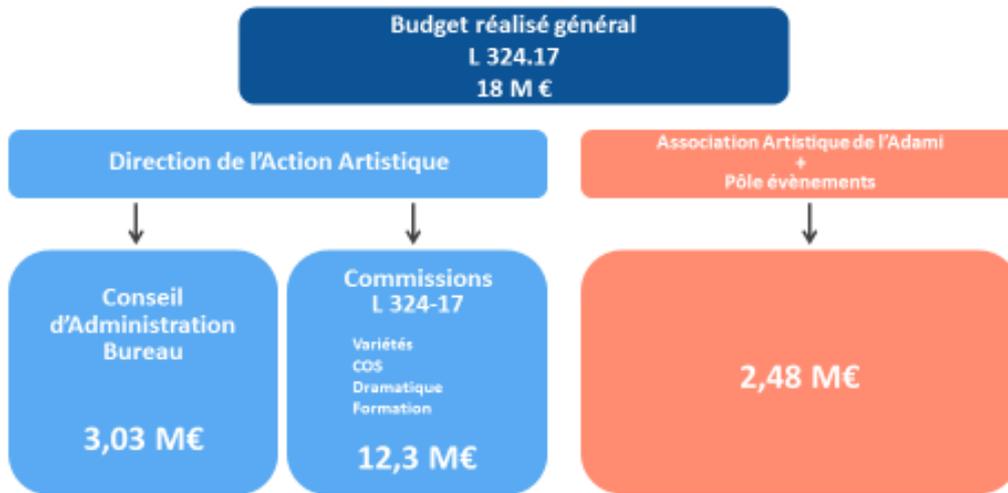
**Non répartissables juridiques : tous les droits générés par des phonogrammes enregistrés dans les pays non signataires de la Convention de Rome.*

Ressources et redistribution indirecte en hausse

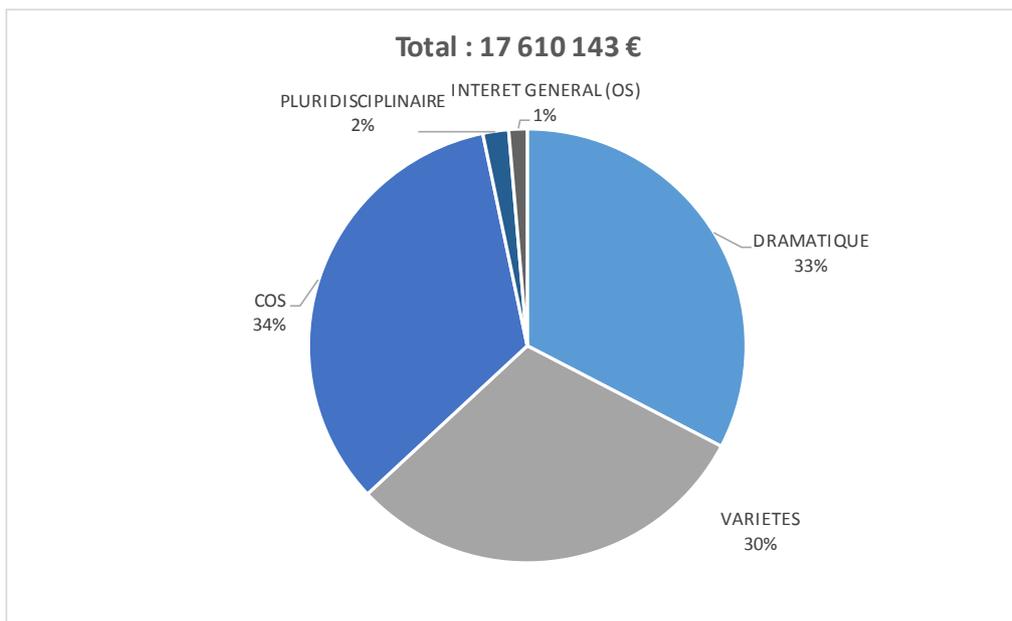
Suivant le mouvement ascendant des perceptions, les sommes attribuées au budget de l'Action artistique, selon l'article L 324-17 du code de la propriété intellectuelle sont en hausse.

La redistribution indirecte aux artistes versées sous forme d'aides financières aux projets et/ou en production d'événements atteint en 2017 un nouveau record : 18 millions d'euros attribués aux structures et aux artistes via les commissions artistiques, le conseil d'administration et le bureau, l'Association Artistique de l'Adami et le Pôle événements (aujourd'hui réunis sous l'appellation : le pôle Production).

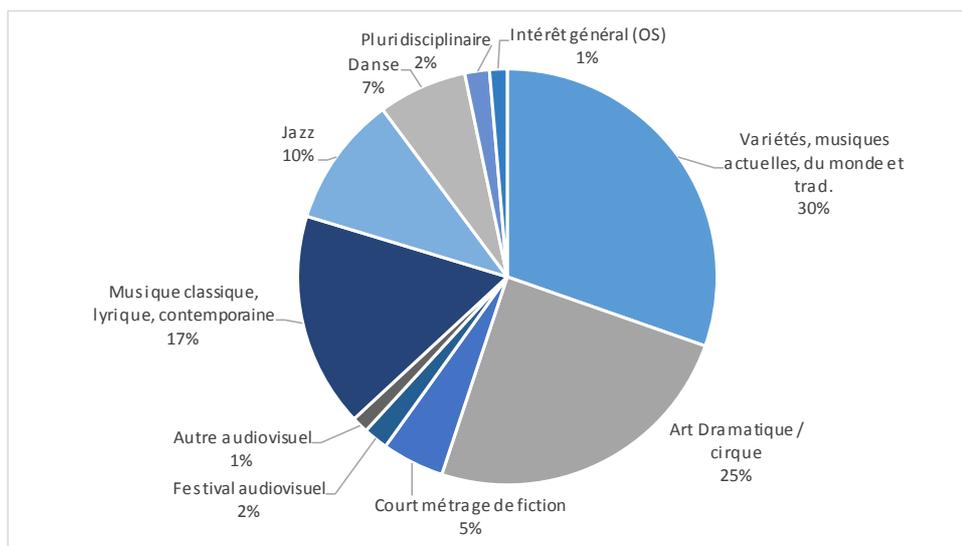
Répartition du budget 2017



REPARTITION DU MONTANT L324.17 PAR COLLEGE EN 2017

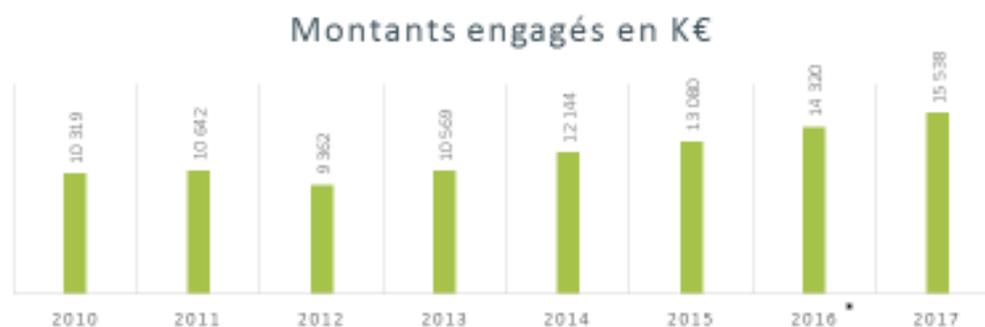


REPARTITION DU MONTANT L324.17 PAR GENRE EN 2017



Evolution des demandes / 2010-2018

Chiffres clefs des bilans 2010-2017 Direction de l'Action artistique



* + 1M€ pour le fonds d'urgence

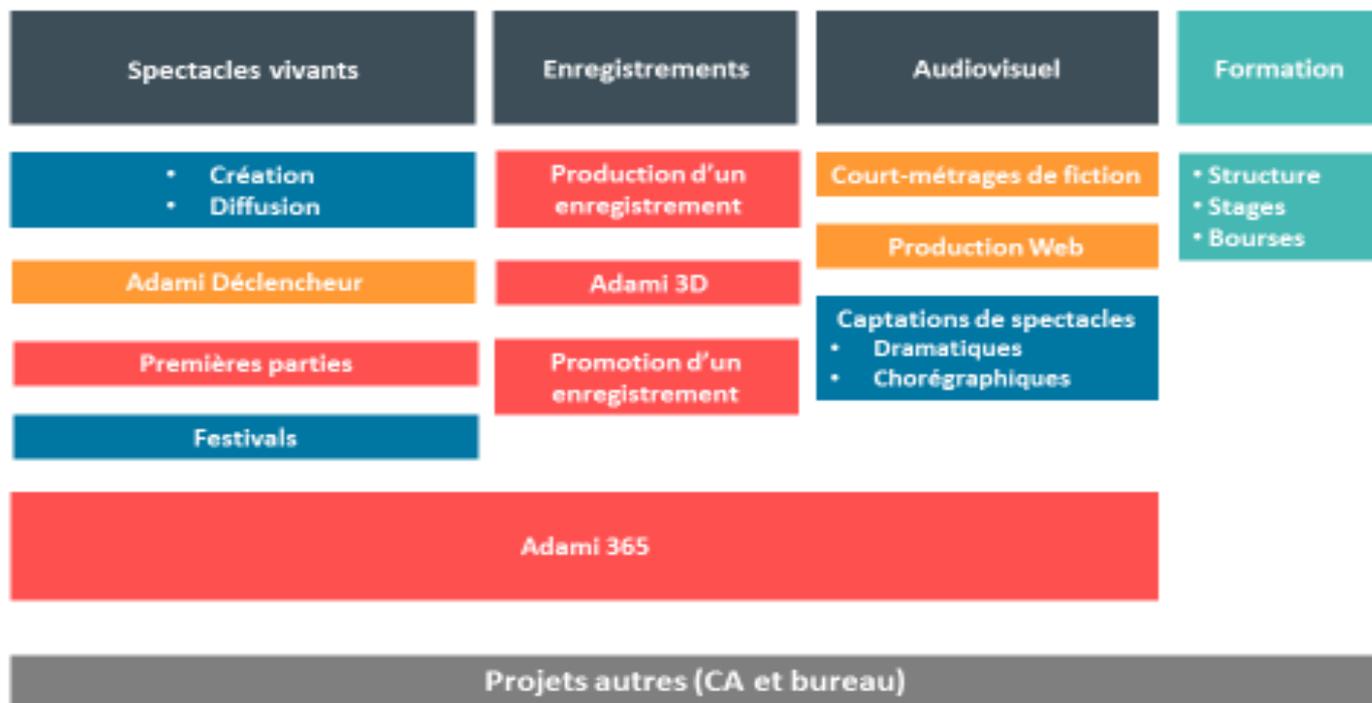


Le nombre de demandes, projets acceptés ne cesse de croître depuis 2012, en cohérence avec l'augmentation du montant total engagé.

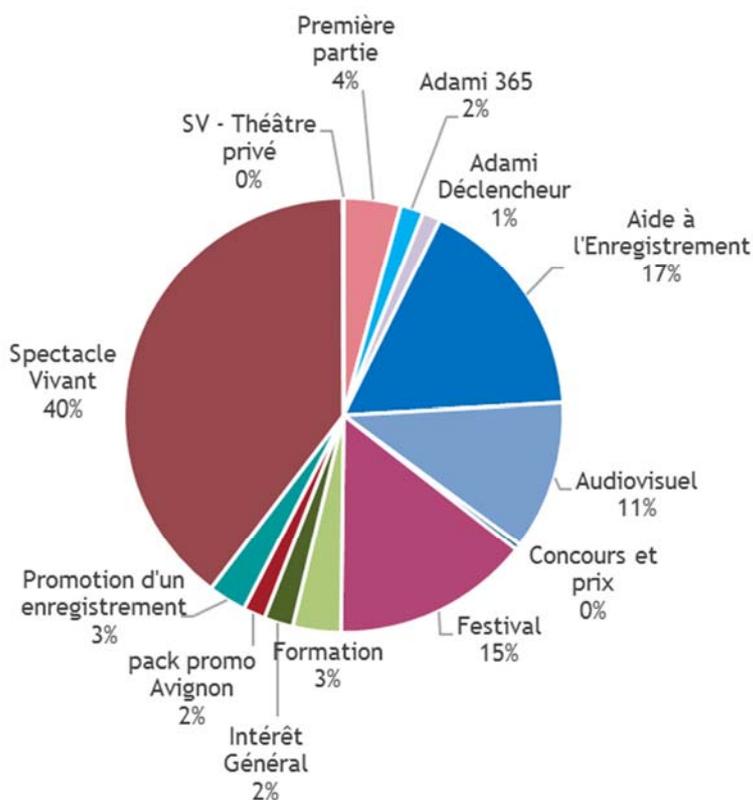
Les catégories de projets



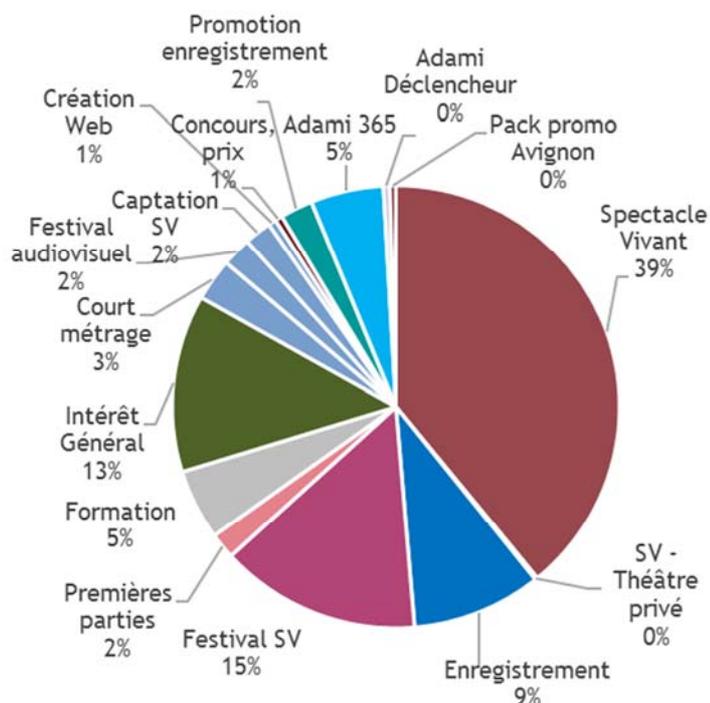
■ Dramatique (CD)
 ■ COS / CV
 ■ Commun



Répartition des projets acceptés par catégorie

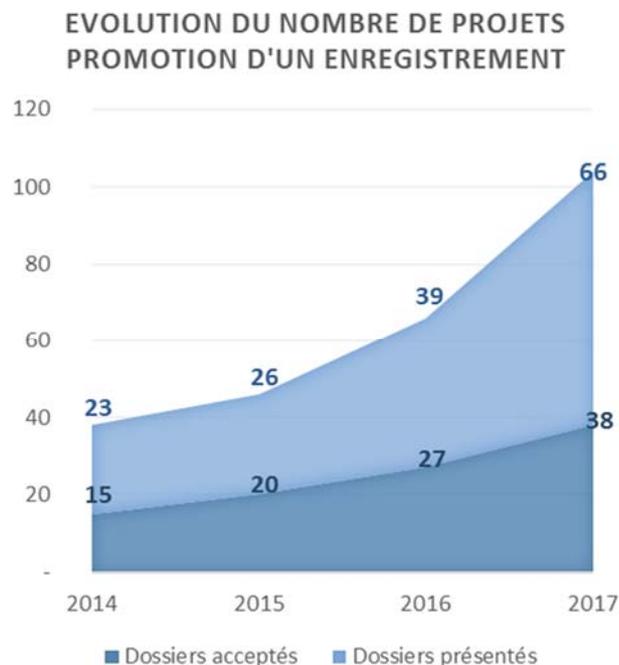
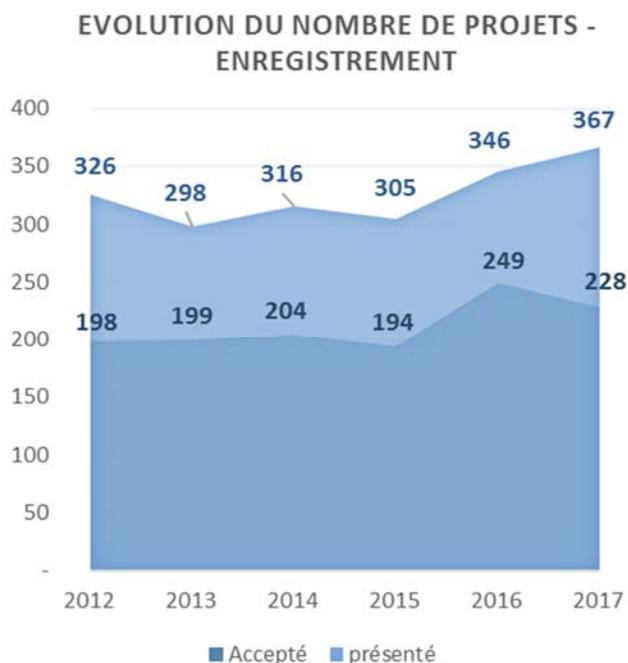


Répartition par nombre de dossiers acceptés



Répartition budgétaire

La répartition des projets acceptés selon les catégories est sensiblement la même que les années précédentes, avec toujours la majorité des aides consacrée au spectacle vivant en général (intégrant 1^{ère} partie, théâtre privé, Adami déclencheur, une part des artistes 365), qui atteint 60 % des projets aidés (inclus les festivals de spectacle vivant qui représentent 15 % de l'ensemble).



Une baisse cependant significative : Enregistrement et promotion

Alors que les demandes d'enregistrements et de promotion d'album sont toujours en hausse, le taux d'acceptation a chuté de plus de 10 points en atteignant aujourd'hui 62 % pour la promotion, et de 11 points pour les enregistrements passant de 69 % à 58 %.

Ceci est révélateur de l'attention particulière et de la vigilance que portent les membres des commissions à la cohérence des aides accordées, à l'heure où faire un album est à la portée de tous alors que le marché s'écroule et que la foison de propositions musicales explose ; cohérence du projet, synergie au sein d'un projet global et exigence artistique guident les décisions.

L'Action artistique / une nouvelle orientation stratégique

Les aides financières, accordées traditionnellement pour le soutien à la création et à la diffusion, se rapprochent de la notion de guichet, ne créant pas forcément de lien avec l'artiste mais privilégiant une relation purement administrative : les structures portant les projets des artistes - labels, compagnies, tourneurs, festivals, sollicitent un complément financier, à hauteur maximum d'un tiers du budget global, qui va leur permettre de consolider leur projet, l'attention des artistes n'étant pas forcément mobilisée.

De ce fait, les organismes de gestion collective, et notamment l'Adami, ne sont pas forcément identifiés par les artistes comme partenaire et leur méconnaissance de leur société de gestion de droit est bien souvent constatée.

Par ailleurs, dans un monde aujourd'hui concurrentiel, l'artiste peut se laisser séduire par les propositions des sociétés homologues ou par des mandataires afin que ceux-ci recouvrent leurs droits à l'étranger. Ces intermédiaires distendent ainsi le lien direct entre l'Adami et l'artiste.

Dans ce contexte, renforcer la société par l'augmentation et la fidélisation des artistes associés afin qu'ils nous accordent un mandat de confiance pour leurs droits collectés à l'étranger est devenu une priorité ; l'Adami s'est interrogé sur des actions ou modes de financements spécifiques d'aide au projet qui répondraient aux besoins des artistes et qui pourraient agir comme marqueur dans leur vie et projet artistique.

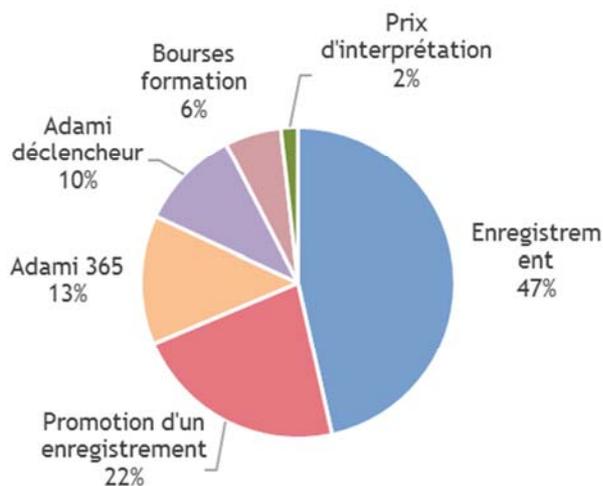
L'objectif de poursuivre l'évolution de nos programmes privilégiant un lien direct entre les artistes et leur société est primordial.

C'est ainsi que dans la lignée des programmes de cette nature existant déjà pour les artistes de la musique (Artiste Adami 365 ou Promotion d'un enregistrement), le programme Adami Déclencheur Comédienne Comédien* est né, venant ainsi enrichir l'ensemble des programmes déjà existants :

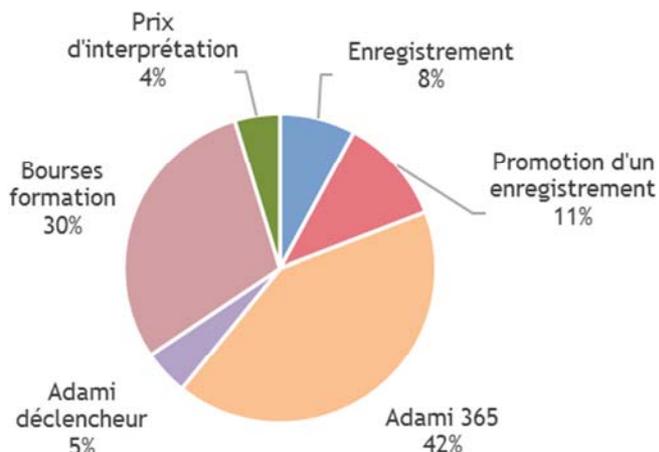
6 programmes d'aide directe à l'artiste et à l'artiste producteur, engageant près de 2 100 000 €, 13 % du budget général (17 % sur le budget des commissions)

Catégorie aide directe/artiste producteur	Nombre de dossiers	Montants engagés	Moyenne des aides accordées
Enregistrement	80	537 600 €	6 720 €
Aide à la promotion d'un enregistrement	38	364 800 €	9 600 €
Adami 365	23	819 500 €	35 630 €
Adami Déclencheur	18	73 000 €	4 056 €
Bourses formation	10	254 100 €	25 410 €
Prix d'interprétation (hors aides associées aux festivals audiovisuels)	3	12 000 €	4 000 €
Total aide directe à l'artiste	172	2 061 000 €	11 983 €
% des aides directes sur le total des commissions	13 %	17 %	

Répartition en nombre de projets acceptés



Répartition budgétaire



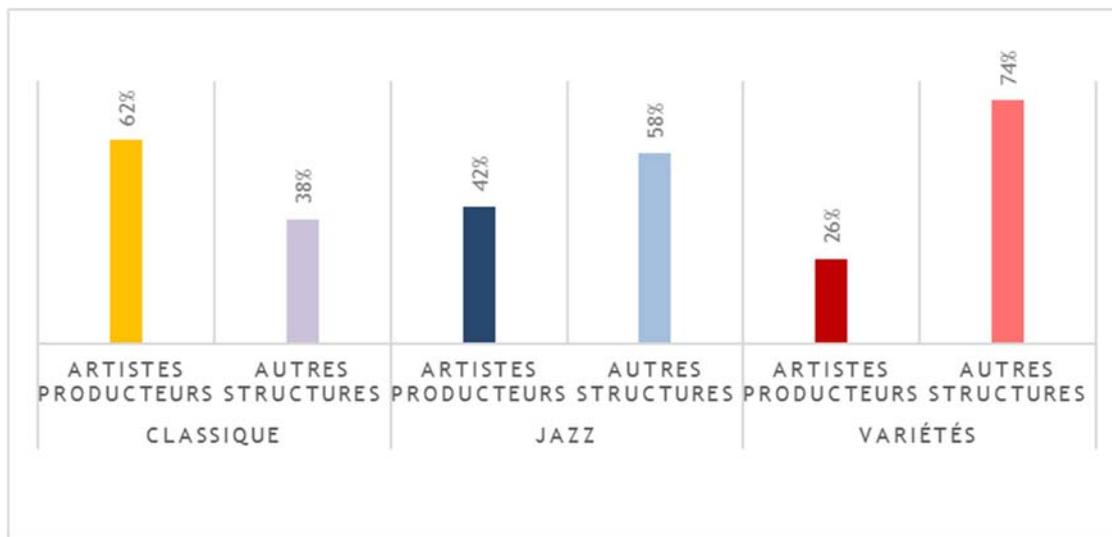
Les enregistrements / 80 projets d'artistes producteurs soutenus / 537 600 €

35 % des projets d'enregistrement sont portés par des artistes producteurs.

C'est en musique classique que les artistes sont très majoritairement porteurs de leur projet.

Répartition par esthétique des enregistrements

Artistes



producteurs/autres structures

Promotion d'un enregistrement / 38 artistes soutenus / 364 800 € engagés

Les artistes associés de l'Adami, produisant leur projet à travers une structure dédiée (autoproduction), peuvent solliciter une aide financière pour la promotion de leur enregistrement. Cette aide peut contribuer notamment à prendre en charge jusqu'à 80 % des dépenses liées à la promotion : engagement d'un attaché de presse, achat d'espace publicitaire, réalisation d'EPK, pressage des exemplaires promo... L'aide est versée sur facture.

Au travers de leur structure, les artistes doivent détenir tout ou au moins 50 % de leur master. Leur enregistrement doit être commercialisé via un contrat de distribution simple et non en licence par un label, la promotion étant normalement prise en charge par le licencié. Enfin, le disque ne doit pas avoir été soutenu par l'Adami pour son enregistrement.

Artiste Adami 365 / 23 artistes soutenus / 819 500 € engagés

Démarré fin 2013, le programme Adami 365 s'adresse aux artistes musiciens identifiés sur la scène musicale qui gèrent en direct leur carrière et qui sont associés de l'Adami. Une catégorie dont le nombre croît régulièrement du fait de la crise que traverse le secteur musical depuis des années, avec notamment le recul des structures traditionnelles de production phonographique et une transformation des rapports contractuels artiste/producteur.

Ce programme s'inscrit dans la continuité de liens tissés entre l'Adami et des artistes qui ont bénéficié à plusieurs reprises d'aides financières et/ou fait partie des opérations d'aide au développement de carrière (Détours, Talents Jazz, Révélation classiques...).

Adami 365 est ainsi un dispositif d'accompagnement sur le projet global d'un artiste qui comprend au moins trois projets dont un enregistrement. Ce programme tend ainsi à s'éloigner de la notion traditionnelle de guichet des aides de l'Adami pour aller vers une forme d'accompagnement de carrière d'artistes. 77 artistes ont été accompagnés via ce programme à ce jour.

Adami Déclencheur Comédienne-Comédien / 18 artistes / 73 000 € engagés

L'Adami a initié une nouvelle forme de soutien à destination spécifique des comédiennes et comédiens (segments 4 et 5) dont le principe est, contrairement aux aides traditionnelles s'adressant à des structures, de les aider personnellement à développer leur projet de spectacle - dans lequel ils seront également interprètes - et ce, dès sa conception.

L'Adami se positionnant comme partenaire de l'artiste et de son projet, tout projet Adami Déclencheur sélectionné sera assuré de l'aide financière de l'Adami sur les 3 phases successives de son développement :

Conception (Bourse versée à l'artiste) - Création - Diffusion

Bourse individuelle de formation / 121 artistes boursiers / 254 100 €

La commission formation octroie des aides financières organisées autour de 3 programmes :

- les aides à l'année,
- les aides pour des stages ponctuels,
- les bourses : l'Adami a développé les aides directes aux artistes via des bourses destinées à élargir leur champ de compétence ou acquérir de nouveaux savoirs leur permettant d'améliorer leur formation d'interprète. Ces bourses concernent uniquement la formation continue d'artistes interprètes professionnels qui ne peuvent prétendre aux financements des différents organismes professionnels. Les demandes de bourses sont adossées à des structures relais pour chaque discipline et genre artistique. Elles doivent être formulées directement auprès des structures partenaires.

Concours et Prix / 9 prix décernés / 55 000 € engagés

Lors de festivals audiovisuels ou de concours soutenus par l'Adami, des prix d'interprétation sont remis à des comédiens, des musiciens ou un prix décerné à une compagnie de théâtre.

Prix Charles Cros chanson : Camille

Premiers plans d'Angers

Prix d'interprétation féminine et masculine

Camille Goudeau dans Blind sex

Eddy Dupont dans Chasse Royale

Festival du court métrage de Clermont-Ferrand

Prix Adami d'Interprétation / Meilleure comédienne : Angélique Gernez dans le film "Chasse royale"

Prix Adami d'Interprétation / Meilleur comédien : Pierre Valcy dans le film "Féfé limbé"

Babel Med Music
Chassol

Festival de la fiction TV
Jeune Espoir Féminin : Marie Dal Zotto pour Mention particulière
Jeune Espoir Masculin ADAMI : Léo Legrand pour Un ciel radieux

Prix Théâtre Adami
Compagnie Divine Comédie



Premières parties / 57 artistes soutenus / 292 650 €

Créé en 2008, le programme d'aide à destination des artistes ou groupes en démarrage de carrière qui se produisent en première partie d'un artiste de notoriété - dans des salles à la jauge minimale de 350 places - concerne toutes les esthétiques musicales. C'est une aide exclusive dont le montant maximum s'inscrit à hauteur de 70 % du budget prévisionnel hors frais de promotion pour les dates concernées. Si ces dates sont un réel tremplin en termes de développement de carrière pour ces jeunes artistes, elles relèvent d'un modèle économique majoritairement déficitaire entre autre à leurs dépens puisqu'ils ne sont pas ou peu rémunérés.

Depuis sa création, cette aide a permis à plus de 370 entités artistiques (soit près de 500 artistes) de bénéficier de rémunérations conformes aux minimas des conventions collectives du spectacle. Le nombre de dossiers présentés en 2017 (58) est stable en regard de 2016 (59), le montant total accordé représente 6 % du budget de la commission Variétés, le taux d'acceptation est de 98 % et le montant moyen accordé, 5134 € cette année (4276 € euros en 2016).

En termes de communication, pour la seconde année, il est demandé aux artistes et aux producteurs aidés d'effectuer des publications via les réseaux sociaux qui annoncent les dates soutenues en identifiant l'Adami. L'action fonctionne et permet une diffusion de l'information efficace et adaptée aux modes de communication du réseau des musiques actuelles et variétés.



La Maison Tellier a partagé la publication de AzimuthProd.

12 min · 🌐

Chères amies, Chers Amis, en plus de nos concerts du 15/12 et 16/12 (Rospenden et Nantes), nous auront également l'honneur d'ouvrir le bal pour Julien Doré ce mardi (12/12) et ce mercredi (13/12).

#CestvraimentNoël

En vous remerciant.



AzimuthProd

9 décembre, 12:00 · 🌐

Mardi prochain, La Maison Tellier continuera sa série de #1eresparties de Julien Doré ! Rendez-vous au Sceneo de Longuenesse (62), pour un concert qui affiche déjà complet.

En attendant, on les écoute reprendre Alain Souchon, pour bien commencer le weekend !

(grâce au soutien de l'Adami #CopiePrivée)



La Maison Tellier - «La Ballade de Jim»

De passage dans le studio de Figaro TV, le groupe de roc...



Ropoporose

23 novembre · 🌐

On a bien été contents de jouer dans un Stereolux blindé hier soir. Merci les nantais ! On remet les couverts tout à l'heure au Krakatoa.

Yotanka / Jerkov Musiques / Adami

#copieprivée #1erePartie



SFR 17:15 47%



Born Idiot

27 novembre, à 19:07 · 🌐

👉 hello le rock 🙌

Rennes déboule sur Nantes au Stereolux mercredi et ça se passe avec les potos de Her pour une grosse ambiance goût papaye. Es-tu prêt pour le rock?

#Adami #PremierePartie #CopiePrivée Adami



Kepa a partagé l'évènement de Les Abattoirs.

1 décembre, 12:56 · 🌐

J'invoque le Dieu Volvo, pour qu'il m'amène ce soir à Les Abattoirs, Cognac, 21h.

A TOUTE!!!! (Normalement)

HAÏKU RECORDS #Adami



DEC

1

Charles Pasi + Kepa | Le 01.12 aux A...

ven 21:00 · Les Abattoirs · Cognac, Poitou-Char...

Cloïare et 53 amis aiment ce lieu

★ Intéressé(e)

Lili Ster a partagé son événement.
18 décembre, 12:09 · 🌐

Demain à Saint Ouen en 1ère partie de Mathieu Boogaerts 🙌🙌🙌
à l'Espace 1789 🌟🌟🌟
#lilister #letempsnecomptepasesheures #newsound #newcolor #adam1
#copleprivée #1erePartie



DEC **Concert Espace 1789 - 1ère partie Ma...**
19 mar 20.00 Espace 1789 Saint Ouen
Vous aimez Lili Ster

👍 J'aime 💬 Commenter

👤 Emilie Rambaud et 4 autres personnes

Un partenariat « premières parties » / festival Bars en Trans à Rennes

Depuis l'an dernier, un partenariat a été mis en place avec les Bars en Trans, festival référent de musiques actuelles et variétés qui se déroule à Rennes début décembre et spécialisé en programmation d'artistes émergents. Le 7 décembre 2017, c'était la 2^e édition de cette opération, qui met en avant trois jeunes artistes soutenus par la commission Variétés via le programme d'aide aux premières parties. Ils sont engagés directement par le Festival et rémunérés au-dessus des minimas habituellement pratiqués par cet événement indépendant et modeste mais réel prescripteur dans le réseau. Outre l'exposition de cette soirée qui réunit une foule de professionnelle (labels, tourneurs, programmeurs de festival), les artistes bénéficient d'une mise en avant via la communication des Bars en Trans (programme, newsletter, réseaux sociaux) sur les mois précédents. Fort du succès de l'an dernier, la soirée a été déplacée dans le centre-ville dans un lieu pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes. Le principe reste le même, après un pot / buffet d'ouverture de 18h30 à 20h accessible aux professionnels, l'ouverture au public a eu lieu à 20h, les concerts ont débuté à 20h45. Le public et les professionnels ont répondu présents. Belle interaction sur les réseaux sociaux avec les groupes, les producteurs et le festival.



Cold Fame Records & Booking
5 décembre, 16:28 · €

↳ BARS EN TRANS • J-2 ↳

Retrouvez deux de nos artistes aux **Bars en Trans** dès jeudi !
• Born Idiot | Jeudi 7 | 20h45 au Le Kenland Rennes (Soirée Adami)
• The Wooden Wolf | Samedi 9 | 21h45 au Papier Timbré



Born Idiot
5 décembre, 18:19 · €

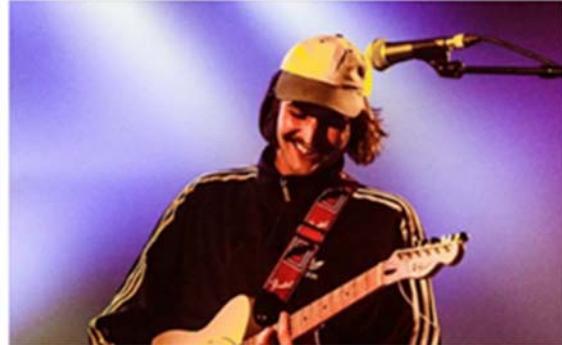
🔥 Come back to Rennes 🔥

On se retrouve Jeudi soir pour la soirée Adami des Bars en Trans 201 (au Kenland) avec NIKI NIKI + Jo Wedin & Jean Felzine Coup d'envoi 20h45 // 6€

Check aussi ce bel article de **indiemusic** sur notre soirée de mercredi dernier au Stereolux avec la fraterie Her

<https://www.indiemusic.fr/20.../02/her-born-idiot-stereolux/>

Pic : Fred Lombard ©



NIKI NIKI
8 décembre, 11:37 · €

Quelle belle soirée hier à Rennes
Merci pour vos chaleurs ❤️
Bars en Trans Adami @muriel biarriz @philippe le breton et toute la team !
Bravo à Born Idiot & Jo Wedin & Jean Felzine



Jo Wedin & Jean Felzine
8 décembre, 10:53 · €

Jolie chronique de notre concert d'hier soir aux Bars en Trans. Merci ! Ce soir on joue à Fougères au Coquelicot.

"...Jo Wedin & Jean Felzine commencent à jouer au Kenland. Je ne suis pas déçu non plus, peut-être même que c'est au dessus du reste. Jean échappé de Mustang, Jo évadée de Mai délivrent un set libre et sans chichi, trouble et dansant. Chanter, baiser, boire et manger du nom de leur chanson restera longtemps dans ma tête. La fin du live se veut carrément plus osée et dansante, presque Blondie. Presque comme si quelqu'un l'avait rencontrée, Blondie. Un véritable grand moment qui je l'espère pourra devenir une révélation de Bars en Trans. Qui sait..."
Merci Philippe Le Breton @artistesadami ❤️
cc Velvet Coiseum



L'Education artistique et culturelle

Dans le cadre du projet de loi Création Architecture et Patrimoine, le **Code de la propriété intellectuelle** a été réécrit en partie et l'article 324-17 précise que les OGC dans leur action de redistribution indirecte soutiennent « la création, la diffusion, la formation et participent au développement de l'action artistique et culturelle ».

L'EAC aujourd'hui à l'Adami - Un montant en hausse de 27 % - 1 200 045 engagés

Elle s'inscrit notamment dans le soutien à des représentations de spectacles, de concerts, de festivals et des enregistrements, présentés en commission, à destination du jeune public, toutes esthétiques confondues. Les Instances quant à elles attribuent depuis de nombreuses années des aides aux JMF, à Clowns sans frontières, au Rire Médecin, Musique nouvelle en liberté, Cultures du cœur ; quatre autres structures se sont vu attribuer une aide cette année au titre de l'EAC :

Le chœur d'enfants Sotto Voce, le Fonds de JM France, la Musique en commun et les Concerts de poche. Par ailleurs, le pôle Production a initié pour la 2^{ème} année le festival La Grande Echelle dédié aux enfants.

77 projets ont été acceptés représentant 7% de la totalité des projets aidés.

un projet sur 17 concerne le jeune public



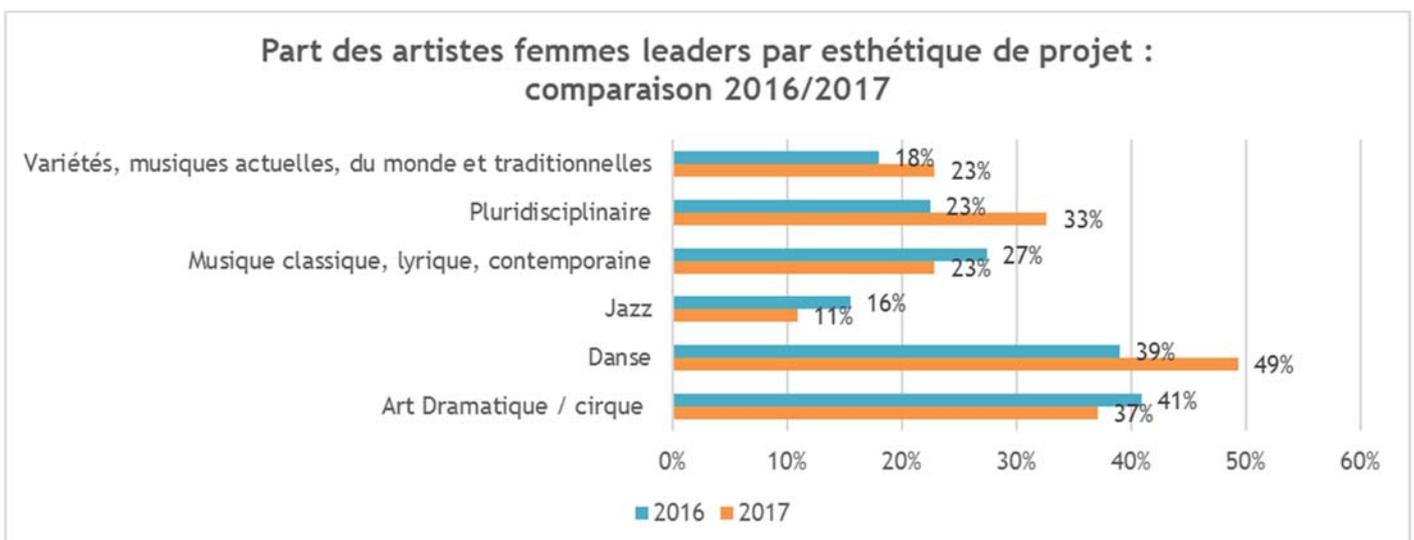
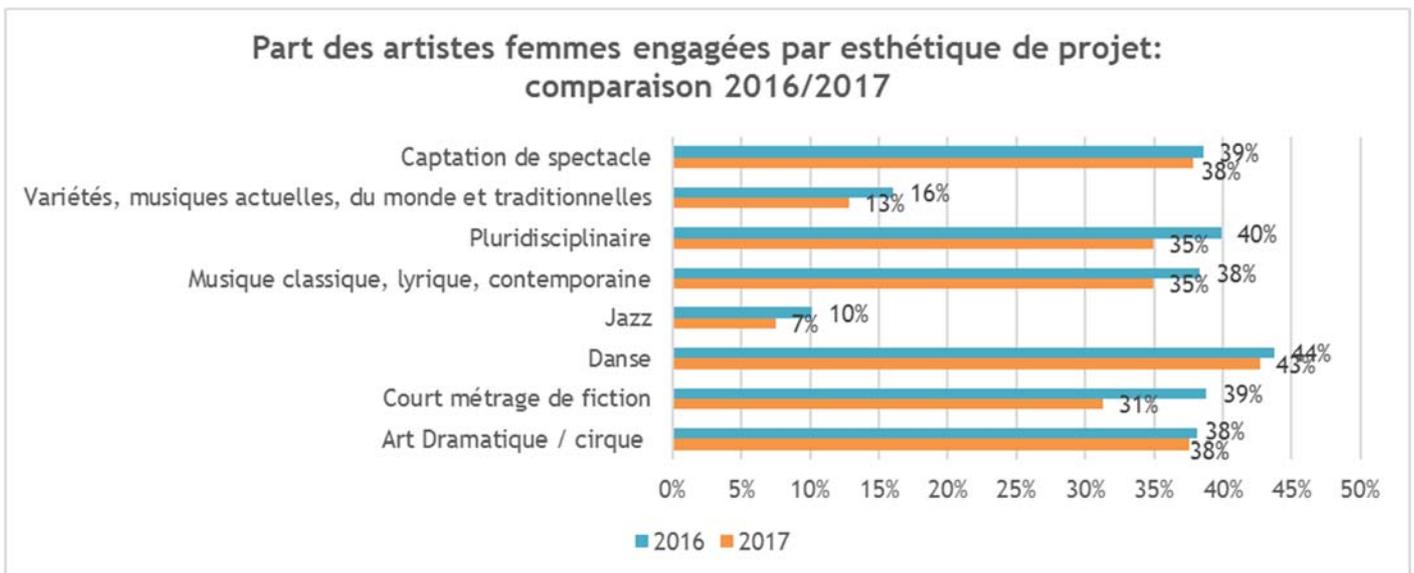
La répartition des montants engagés selon la nomenclature du CPI
Création 47%/ Diffusion 41% / Formation 5% / EAC 7%

2017	Nombre de projets	répartition des projets	Total accordé	Répartition / montants
Création	659	49%	7 296 000 €	47%
Première partie	2	0%	45 000 €	0%
Adami 365	23	2%	819 500 €	5%
Adami Déclencheur	18	1%	73 000 €	0%
Aide à l'enregistrement	222	16%	1 426 000 €	9%
Audiovisuel	48	4%	568 050 €	4%
Intérêt général	2	0%	147 000 €	1%
Spectacle vivant	344	25%	4 217 450 €	27%
Diffusion	569	42%	6 413 049 €	41%

Première partie	55	4%	247 650 €	2%
Audiovisuel	99	7%	671 900 €	4%
Concours et prix	6	0%	83 000 €	1%
Festival	185	14%	2 141 000 €	14%
Intérêt général	19	1%	1 528 749 €	10%
Pack promo Avignon	22	2%	66 000 €	0%
Promotion d'un enregistrement	38	3%	364 800 €	2%
Spectacle vivant	144	11%	1 282 950 €	8%
SV - Théâtre privé	1	0%	27 000 €	0%
EAC	77	6%	1 026 900 €	7%
Aide à l'enregistrement	6	0%	31 800 €	0%
Audiovisuel	3	0%	7 500 €	0%
Festival	12	1%	119 000 €	1%
Intérêt général	8	1%	292 000 €	2%
Promotion d'un enregistrement		0%		0%
Spectacle vivant	48	4%	576 600 €	4%
Formation	48	4%	802 000 €	5%
Formation	48	4%	802 000 €	5%
Total général	1353	100%	15 537 949 €	100%



La répartition H / F dans les projets aidés



Le premier tableau fait apparaître une présence moindre des femmes dans toutes les esthétiques en comparaison à 2016, alors qu'en moyenne, la part des leaders femme est en légère augmentation.



**Moins de 3 artistes engagés sur 10
sont des femmes**



**Moins de 3 leaders
sur 10 sont des
femmes**

En 2017, moins de 3 artistes sur 10 engagés dans des œuvres aidées par l'ADAMI sont des femmes et moins de 3 leaders sur 10 sont des femmes. Si l'esthétique danse se démarque (49% de leader féminins et 43% de femmes artistes engagées), les chiffres concernant les musiques actuelles et le jazz sont accablants affichant respectivement 13 et 7% d'artistes féminines engagées et 11 et 23% de leaders femmes dans des productions soutenues. En art dramatique, les inégalités sont aussi présentes mais les écarts sont moindres, on note 38% d'artistes féminines engagées et 31% de femmes à la tête de projets.

Le verdict est sans appel et confirme l'ensemble des études menées : les femmes sont sous représentées dans la majorité des domaines artistiques.



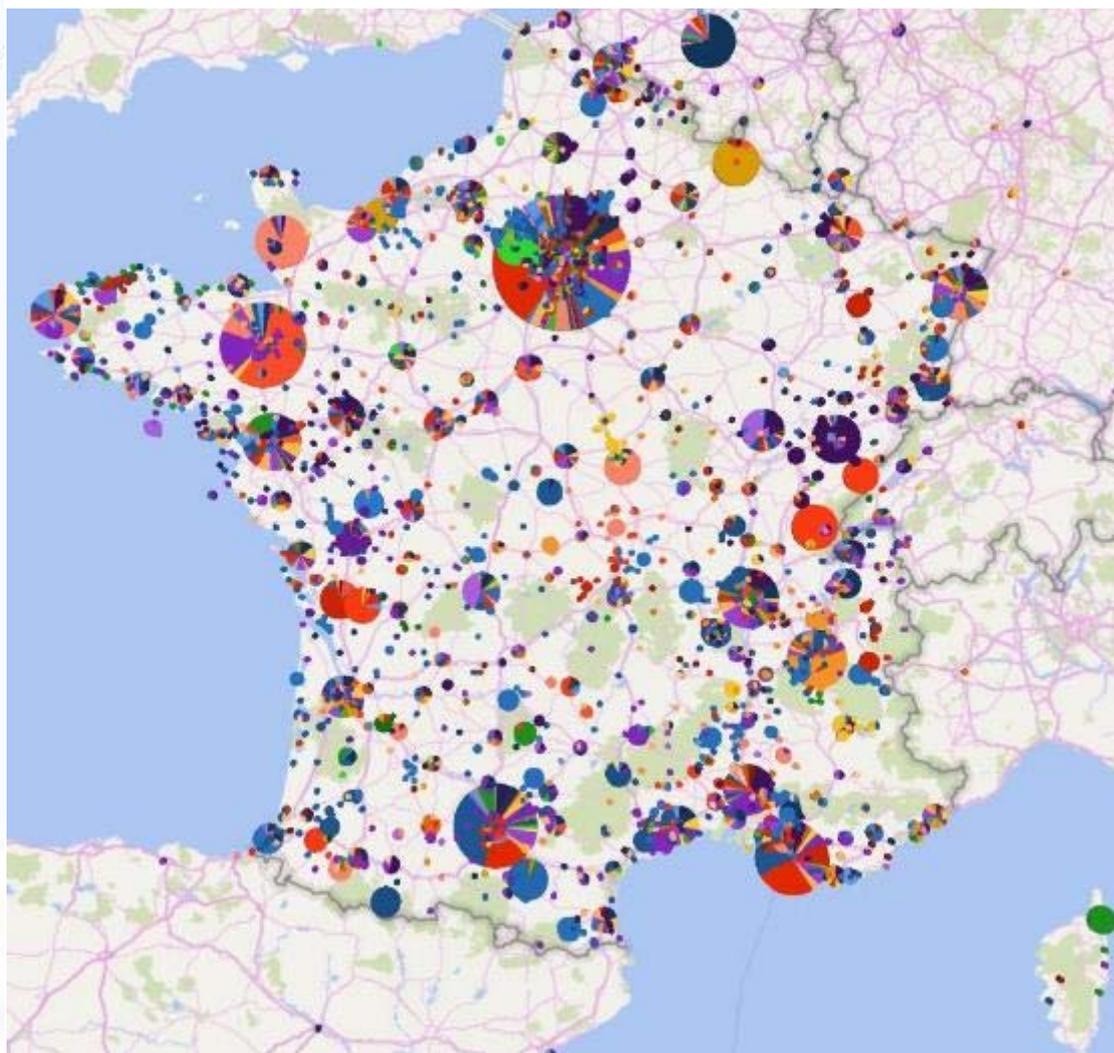
Bilan géographique et présence artistes étrangers dans les projets

7 % des représentations soutenues se déroulent à l'étranger

24 % du budget est engagé sur des projets dans lesquels sont impliqués des artistes étrangers

La répartition des représentations est relativement équilibrée sur le territoire avec une concentration cependant dans les grandes villes avec en tête Paris/Île-de-France, Toulouse, Nantes et Marseille.

31 spectacles, festivals ayant bénéficiés d'une aide financière se déroulent par jour en France



REPARTITION DES PROJETS PAR INSTANCE (Hors 3A et Pôle productions artistiques)

	Nombre de projets			Acceptés			Taux d'acceptation			Refusés		Présentés	
	Nombre de projets	Montants engagés	Montants moyens accordés	Répartition du nombre de projets	Répartition des montants engagés	Taux d'acceptation	Nombre de projets	Nombre de projets	Répartition du nombre de projets	Nombre de projets	Répartition du nombre de projets		
Bureau	39	612 450,00 €	15 703,85 €	2,88%	3,94%	84,78%	7	46	2,22%				
Audiovisuel	14	192 000,00 €	13 714,29 €	1,03%	1,24%	100,00%		14	0,67%				
Concours et prix	5	62 000,00 €	12 400,00 €	0,37%	0,40%	55,56%	4	9	0,43%				
Festival	5	59 000,00 €	11 800,00 €	0,37%	0,38%	83,33%	1	6	0,29%				
Intérêt Général	13	239 450,00 €	18 419,23 €	0,96%	1,54%	86,67%	2	15	0,72%				
Spectacle Vivant	2	60 000,00 €	30 000,00 €	0,15%	0,39%	100,00%		2	0,10%				
CA	27	2 417 291,00 €	89 529,30 €	2,00%	15,56%	96,43%	1	28	1,35%				
Audiovisuel	4	212 000,00 €	53 000,00 €	0,30%	1,36%	100,00%		4	0,19%				
Concours et prix	1	21 000,00 €	21 000,00 €	0,07%	0,14%	100,00%		1	0,05%				
Festival	5	380 000,00 €	76 000,00 €	0,37%	2,45%	100,00%		5	0,24%				
Formation	3	160 000,00 €	53 333,33 €	0,22%	1,03%	100,00%		3	0,14%				
Intérêt Général	11	1 489 291,00 €	135 390,09 €	0,81%	9,58%	91,67%	1	12	0,58%				
Spectacle Vivant	3	155 000,00 €	51 666,67 €	0,22%	1,00%	100,00%		3	0,14%				
Chefs d'orchestre et solistes de la musique	412	3 895 750,00 €	9 455,70 €	30,45%	25,07%	60,50%	269	681	32,82%				
Adami 365	13	435 500,00 €	33 500,00 €	0,96%	2,80%	100,00%		13	0,63%				
Aide à l'Enregistrement	88	515 100,00 €	5 853,41 €	6,50%	3,32%	59,46%	60	148	7,13%				
Audiovisuel	21	72 800,00 €	3 466,67 €	1,55%	0,47%	77,78%	6	27	1,30%				
Festival	84	843 500,00 €	10 041,67 €	6,21%	5,43%	53,16%	74	158	7,61%				
Promotion d'un enregistrement	13	81 600,00 €	6 276,92 €	0,96%	0,53%	68,42%	6	19	0,92%				
Spectacle Vivant	193	1 947 250,00 €	10 089,38 €	14,26%	12,53%	61,08%	123	316	15,23%				
Dramatique	349	3 693 800,00 €	10 583,95 €	25,79%	23,77%	68,84%	158	507	24,43%				
Adami Déclencheur	18	73 000,00 €	4 055,56 €	1,33%	0,47%	100,00%		18	0,87%				
Audiovisuel	111	770 650,00 €	6 942,79 €	8,20%	4,96%	79,86%	28	139	6,70%				
Festival	13	108 000,00 €	8 307,69 €	0,96%	0,70%	39,39%	20	33	1,59%				
pack promo Avignon	22	66 000,00 €	3 000,00 €	1,63%	0,42%	100,00%		22	1,06%				
Spectacle Vivant	184	2 649 150,00 €	14 397,55 €	13,60%	17,05%	62,59%	110	294	14,17%				
SV - Théâtre privé	1	27 000,00 €	27 000,00 €	0,07%	0,17%	100,00%		1	0,05%				
Variétés	419	3 745 000,00 €	8 937,95 €	30,97%	24,10%	60,29%	276	695	33,49%				
Adami 365	10	384 000,00 €	38 400,00 €	0,74%	2,47%	100,00%		10	0,48%				
Aide à l'Enregistrement	140	942 700,00 €	6 733,57 €	10,35%	6,07%	63,93%	79	219	10,55%				
Festival	90	869 500,00 €	9 661,11 €	6,65%	5,60%	63,83%	51	141	6,80%				
Promotion d'un enregistrement	25	285 200,00 €	11 328,00 €	1,85%	1,82%	53,19%	22	47	2,27%				
Spectacle Vivant	154	1 265 600,00 €	8 218,18 €	11,38%	8,15%	55,40%	124	278	13,40%				
Première partie	57	292 650,00 €	5 134,21 €	4,21%	1,88%	98,28%	1	58	2,80%				
Commission Formation	45	642 000,00 €	14 266,67 €	3,33%	4,13%	81,82%	10	55	2,65%				
Organisations Syndicales	5	239 008,00 €	47 801,60 €	0,37%	1,54%	100,00%		5	0,24%				
Total général	1353	15 537 949,00 €	11 484,07 €	100,00%	100,00%	65,20%	722	2075	100,00%				

Sommes attribuées à l'Association Artistique de l'Adami : 1 228 519,00 €

Evènements du pôle productions artistiques : 1 257 201,89 €

Sommes attribuées au fonctionnement de l'Action Artistique 1 533 574,97 €

Total L.324-17 du CPI en 2017 19 557 244,86 €

REPARTITION DES PROJETS PAR GENRE (Hors 3A et Pôle productions artistiques)

	Nombre de projets (Tous)	Montants engagés		Acceptés		Répartition des montants engagés	Taux d'acceptation	Refusés Nombre de projets	Présentés Répartition du nombre de projets
		Montants engagés	Montants moyens accordés	Répartition du nombre de projets	Montants moyens accordés				
Commission	251	3 380 750,00 €	13 469,12 €	19,55%	21,76%	67,84%	119	370	17,83%
Art Dramatique / cirque	2	35 000,00 €	17 500,00 €	0,15%	0,23%	100,00%		2	0,10%
Autre audiovisuel	85	305 400,00 €	3 592,94 €	6,28%	1,97%	88,54%	11	96	4,63%
Captation de spectacle	43	480 550,00 €	11 175,58 €	3,18%	3,09%	67,19%	21	64	3,08%
Court métrage de fiction	5	87 500,00 €	17 500,00 €	0,37%	0,56%	71,43%	2	7	0,34%
Danse	87	1 054 800,00 €	12 124,14 €	6,43%	6,79%	73,73%	31	118	5,69%
Festival audiovisuel	15	334 000,00 €	22 266,67 €	1,11%	2,15%	100,00%		15	0,72%
Jazz	158	1 281 050,00 €	8 107,91 €	11,68%	8,24%	68,10%	74	232	11,18%
Musique classique, lyrique, contemporaine	160	1 984 950,00 €	12 405,94 €	11,83%	12,77%	53,69%	138	298	14,36%
Pluridisciplinaire	72	2 307 199,00 €	32 044,43 €	5,32%	14,85%	54,14%	61	133	6,41%
Variétés, musiques actuelles, du monde et traditionnelles	475	4 286 750,00 €	9 024,74 €	35,11%	27,59%	64,19%	265	740	35,66%
Total général	1353	15 537 949,00 €	11 484,07 €	100,00%	100,00%	65,20%	722	2075	100,00%

EVOLUTION PAR ANNEE TOUTE INSTANCE (HORS 3A et pôle événement)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demandes formulées	2012	2126	1973	1821	2021	2183	2325	2594
Dossiers étudiés	1580	1681	1560	1459	1610	1722	1841	2075
Dossiers acceptés	859	903	835	904	1001	1077	1216	1353
Dossiers refusés	721	778	725	555	609	645	630	722
Montant total engagé	10 318 527 €	10 642 039 €	9 361 828 €	10 569 243 €	12 143 625 €	13 080 356 €	15 224 872 €	15 537 949 €
% dossiers acceptés	54%	54%	54%	62%	62%	63%	66%	65%
Montant moyen accordé	12 012 €	11 785 €	11 212 €	11 692 €	12 131 €	12 145 €	12 520 €	11 484 €
Spectacle Vivant ***								
Dossiers étudiés	790	851	746	686	740	785	810	916
Dossiers acceptés	375	408	355	395	426	449	490	559
Montant attribué	4 082 900 €	4 307 990 €	3 742 200 €	4 225 205 €	4 923 100 €	5 218 100 €	6 541 050 €	6 170 000 €
% somme attribuée par type	39,6%	40,5%	40,0%	40,0%	40,5%	39,9%	43,0%	39,7%
Festival *								
Dossiers étudiés	294	294	293	281	290	300	321	343
Dossiers acceptés	137	159	138	161	164	176	176	197
Montant attribué	1 847 894 €	1 931 000 €	1 571 250 €	1 783 300 €	1 911 500 €	1 994 300 €	2 127 500 €	2 260 000 €
% somme attribuée par type	17,9%	18,1%	16,8%	16,9%	15,7%	15,2%	14,0%	14,5%
Première Partie								
Dossiers étudiés	25	43	50	38	31	37	59	58
Dossiers acceptés	23	38	47	36	29	37	53	57
Montant attribué	112 490 €	179 350 €	181 000 €	157 900 €	142 800 €	209 375 €	226 615 €	292 650 €
% somme attribuée par type	1,1%	1,7%	1,9%	1,5%	1,2%	1,6%	1,5%	1,9%
Enregistrement **								
Dossiers étudiés	311	314	326	298	339	331	385	433
Dossiers acceptés	213	190	198	199	219	214	276	266
Montant attribué	1 305 800 €	1 184 200 €	1 152 000 €	1 271 480 €	1 376 600 €	1 362 410 €	1 829 750 €	1 822 600 €
% somme attribuée par type	12,7%	11,1%	12,3%	12,0%	11,3%	10,4%	12,0%	11,7%
Formation								
Dossiers étudiés	51	49	49	45	40	54	48	58
Dossiers acceptés	38	34	36	31	30	41	44	48
Montant attribué	731 420 €	620 827 €	588 000 €	608 900 €	587 700 €	707 900 €	768 170 €	802 000 €
% somme attribuée par type	7,1%	5,8%	6,3%	5,8%	4,8%	5,4%	5,0%	5,2%
Audiovisuel								
Dossiers étudiés	71	87	55	66	114	156	158	182
Dossiers acceptés	40	41	26	45	81	105	123	148
Montant attribué	509 900 €	523 000 €	342 300 €	569 400 €	780 175 €	871 030 €	1 120 010 €	1 207 450 €
% somme attribuée par type	4,9%	4,9%	3,7%	5,4%	6,4%	6,7%	7,4%	7,8%
Concours								
Dossiers étudiés	11	6	6	7	5	8	8	10
Dossiers acceptés	7	5	6	5	5	7	6	6
Montant attribué	195 500 €	176 500 €	117 750 €	101 750 €	125 000 €	219 000 €	71 000 €	83 000 €
% somme attribuée par type	1,9%	1,7%	1,3%	1,0%	1,0%	1,7%	0,5%	0,5%
Action d'Intérêt Général								
Dossiers étudiés	27	37	35	38	34	30	40	34
Dossiers acceptés	26	28	29	32	30	28	31	31
Montant attribué	1 532 623 €	1 719 172 €	1 667 328 €	1 851 308 €	1 737 650 €	1 872 791 €	1 973 777 €	2 007 749 €
% somme attribuée par type	14,9%	16,2%	17,8%	17,5%	14,3%	14,3%	13,0%	12,9%
Adami 365								
Dossiers étudiés					17	21	17	23
Dossiers acceptés					17	20	17	23
Montant attribué					559 100 €	625 450 €	567 000 €	819 500 €
% somme attribuée par type					4,6%	4,8%	3,7%	5,3%
Adami Déclencheur								
Dossiers étudiés								18
Dossiers acceptés								18
Montant attribué								73 000 €
% somme attribuée par type								0,5%

* A compter de 2005 les festivals ont été dissociés des catégories "audiovisuel" et "spectacle vivant"

** Catégorie enregistrement inclut le programme Promotion des enregistrements à partir de 2014

*** Pack promo et théâtre privé inclus pour 2017

EVOLUTION PAR ANNEE UNIQUEMENT COMMISSIONS (HORS 3A et pôle événement)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demandes formulées	1936	2056	1908	1795	1992	2120	2260	2534
Dossiers étudiés	1522	1617	1500	1393	1545	1657	1765	1996
Dossiers acceptés	805	853	784	849	947	1018	1149	1282
Dossiers refusés	717	764	716	544	598	639	616	714
Montant total engagé	7 453 110 €	7 831 867 €	6 765 000 €	7 842 685 €	9 425 725 €	10 014 765 €	11 232 895 €	12 269 200 €
% dossiers acceptés	53%	53%	52%	61%	61%	61%	65%	64%
Montant moyen accordé	9 100 €	9 182 €	8 629 €	9 238 €	9 953 €	9 838 €	9 776 €	9 570 €
Montant moyen demandé	14 170 €	12 663 €	10 963 €	10 804 €	10 950 €	11 385 €	10 836 €	11 070 €
Spectacle Vivant ***								
Dossiers étudiés	786	850	743	683	737	775	799	911
Dossiers acceptés	371	407	352	393	423	439	479	554
Montant attribué	3 896 400 €	4 177 990 €	3 558 200 €	4 110 205 €	4 743 100 €	4 935 800 €	5 425 850 €	5 955 000 €
% somme attribuée par type	52,3%	53,3%	52,6%	52,4%	50,3%	49,3%	48,3%	48,5%
Festival *								
Dossiers étudiés	284	287	287	276	283	294	316	332
Dossiers acceptés	129	153	132	156	160	171	171	187
Montant attribué	1 252 000 €	1 531 000 €	1 233 000 €	1 478 300 €	1 606 500 €	1 679 800 €	1 732 500 €	1 821 000 €
% somme attribuée par type	16,8%	19,5%	18,2%	18,8%	17,0%	16,8%	15,4%	14,8%
Première Partie								
Dossiers étudiés	25	43	50	38	31	37	59	58
Dossiers acceptés	23	38	47	36	29	37	53	57
Montant attribué	112 490 €	179 350 €	181 000 €	157 900 €	142 800 €	209 375 €	226 615 €	292 650 €
% somme attribuée par type	1,5%	2,3%	2,7%	2,0%	1,5%	2,1%	2,0%	2,4%
Enregistrement **								
Dossiers étudiés	311	314	326	298	339	331	385	433
Dossiers acceptés	213	190	198	199	219	214	276	266
Montant attribué	1 305 800 €	1 184 200 €	1 152 000 €	1 271 480 €	1 376 600 €	1 362 410 €	1 829 750 €	1 822 600 €
% somme attribuée par type	17,5%	15,1%	17,0%	16,2%	14,6%	13,6%	16,3%	14,9%
Formation								
Dossiers étudiés	50	47	47	43	37	53	47	55
Dossiers acceptés	37	32	34	30	28	40	43	45
Montant attribué	651 420 €	510 827 €	498 000 €	528 900 €	477 700 €	577 900 €	638 170 €	642 000 €
% somme attribuée par type	8,7%	6,5%	7,4%	6,7%	5,1%	5,8%	5,7%	5,2%
Audiovisuel								
Dossiers étudiés	60	74	45	55	101	146	142	166
Dossiers acceptés	30	32	19	35	71	97	110	132
Montant attribué	218 000 €	247 000 €	131 800 €	305 900 €	519 925 €	624 030 €	813 010 €	843 450 €
% somme attribuée par type	2,9%	3,2%	1,9%	3,9%	5,5%	6,2%	7,2%	6,9%
Concours								
Dossiers étudiés	6	2	2	0	0	0	0	0
Dossiers acceptés	2	1	2	0	0	0	0	0
Montant attribué	17 000 €	1 500 €	11 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
% somme attribuée par type	0,2%	0,02%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Action d'Intérêt Général								
Dossiers étudiés	0	0	0	0	0	0	0	0
Dossiers acceptés	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant attribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
% somme attribuée par type	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Adami 365								
Dossiers étudiés					17	21	17	23
Dossiers acceptés					17	20	17	23
Montant attribué					559 100 €	625 450 €	567 000 €	819 500 €
% somme attribuée par type					5,9%	6,2%	5,0%	6,7%
Adami Déclencheur								
Dossiers étudiés								18
Dossiers acceptés								18
Montant attribué								73 000 €
% somme attribuée par type								0,6%

* A compter de 2005 les festivals ont été dissociés des catégories "audiovisuel" et "spectacle vivant"

** Catégorie enregistrement inclut le programme Promotion des enregistrements à partir de 2014

*** Pack promo et théâtre privé inclus pour 2017

REPARTITION DES PROJETS PAR CATEGORIE (Hors 3A et Pôle productions artistiques)

	Nombre de projets	Montants engagés	Acceptés		Répartition des montants engagés	Taux d'acceptation	Refusés Nombre de projets	Présentés	
			Montants moyens accordés	Répartition du nombre de projets				Nombre de projets	Répartition du nombre de projets
Commission (Tous)									
Première partie	57	292 650,00 €	5 134,21 €	4,21%	1,88%	98,28%	1	58	2,80%
Adami 365	23	819 500,00 €	35 630,43 €	1,70%	5,27%	100,00%		23	1,11%
Adami Déclencheur	18	73 000,00 €	4 055,56 €	1,33%	0,47%	100,00%		18	0,87%
Aide à l'Enregistrement	228	1 457 800,00 €	6 393,86 €	16,85%	9,38%	62,13%	139	367	17,69%
Audiovisuel	150	1 247 450,00 €	8 316,33 €	11,09%	8,03%	81,52%	34	184	8,87%
Concours et prix	6	83 000,00 €	13 833,33 €	0,44%	0,53%	60,00%	4	10	0,48%
Festival	197	2 260 000,00 €	11 472,08 €	14,56%	14,55%	57,43%	146	343	16,53%
Formation	48	802 000,00 €	16 708,33 €	3,55%	5,16%	82,76%	10	58	2,80%
Intérêt Général	29	1 967 749,00 €	67 853,41 €	2,14%	12,66%	90,63%	3	32	1,54%
pack promo Avignon	22	66 000,00 €	3 000,00 €	1,63%	0,42%	100,00%		22	1,06%
Promotion d'un enregistrement	38	364 800,00 €	9 600,00 €	2,81%	2,35%	57,58%	28	66	3,18%
Spectacle Vivant	536	6 077 000,00 €	11 337,69 €	39,62%	39,11%	60,02%	357	893	43,04%
SV - Théâtre privé	1	27 000,00 €	27 000,00 €	0,07%	0,17%	100,00%		1	0,05%
Total général	1353	15 537 949,00 €	11 484,07 €	100,00%	100,00%	65,20%	722	2075	100,00%

FONDS EXCEDENTAIRE 2017

En raison de perceptions exceptionnelles enregistrées en 2013, l'Adami a établi un plan d'action afin de soutenir ou d'initier et mettre en œuvre des projets artistiques. Celui-ci est mis en œuvre depuis 2015. Les projets ont été conçus par la commission ad'hoc, renommée cette année commission des productions artistiques qui en assure le suivi et ont fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

Projets réalisés

Disquaire Day / Sessions Unik

Objectif : développer un programme d'aide axé sur la notion d'accompagnement de l'artiste dans un projet tout en renforçant notre relation à l'artiste.

Rapporteur du projet : Michel Joubert

En 2015, L'Adami a souhaité mettre en valeur les artistes bénéficiaires du programme artistes Adami 365 en les invitant à participer aux « **Sessions unik** ». Ce projet, sur une idée originale de la Discothèque de Radio France, propose à un duo d'artistes d'univers musicaux différents d'enregistrer deux titres en direct sur une machine à graver les vinyles, sous la forme d'une performance exclusive filmée. L'opération a été renouvelée en 2017 en partenariat avec FIP.

Ainsi, à l'occasion du Disquaire Day (en avril), une série inédite de ces 45 tours a été produite en édition limitée (200 ex) et commercialisée dans le réseau des disquaires indépendants participants.

A l'heure où des millions d'œuvres sont disponibles d'un simple clic, une édition limitée en vinyle redonne de la valeur, au sens artistique du terme, à l'œuvre. Car la rareté fait aussi partie du plaisir de l'écoute.

Trois artistes **Adami 365** ont chacun choisi un invité pour enregistrer des duos inédits :

- **Babx et Archie Shepp**
- **Eric Legnini et General Elektriks**
- **Dionysos et Emily Loizeau et Baptiste W. Hamon**

Une captation audiovisuelle est réalisée lors de chaque enregistrement et diffusée sur les réseaux sociaux.



Bilan :

Organisation d'un événement autour des artistes 365 / Sessions Unik dans le cadre du festival Paris Music : *Live à Fip* au FLOW, le 16 mars 2017 renforçant ainsi le lien aux artistes.

Avec Babx, Dionysos, Hugh Coltman, Mélissa Laveaux, Camélia Jordana, Eric Legnini, JP Manova... La soirée était retransmise en direct sur Fip et sur fipradio.fr

Les disques sont sortis le 22 avril 2017 à l'occasion du Disquaire Day.

Très bonne implication de Fip qui a invité les artistes de chaque session à venir parler à l'antenne de leurs collaborations respectives, la retransmission en direct de la soirée Session Unik dans le cadre du festival Paris Music et l'entrée en playlist des sessions sur Fip mais également sur France Inter pour Babx avec Archie Shepp.

Enfin, les artistes ont à nouveau bien joué le jeu en relayant l'information sur leurs réseaux sociaux (plus de 80 000 vues de la vidéo de Babx sur Youtube).

Adami
Publié par Emile Vetter-haere (11) - 24 avril 2017 · ©

Babx + Archie Shepp #SessionUnik FIP Adami OMAVA

Vive les collectors !
A l'occasion du Disquaire Day 2017, l'Adami, le Calif et FIP s'associent pour produire une série inédite de 45-tours en édition limitée...
[Afficher la suite](#)

BABX + Archie Shepp - Session Unik Fip Adami 2017
04:34

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
Boostez cette publication pour 64 € pour toucher jusqu'à 22 000 personnes.

👤 Votre vidéo est populaire auprès des femmes entre 25-34 [Booster la publication](#)

👤 Aude Defazy, Mélissa Marie Commins et 6 autres personnes

Infos sur la publication

Adami
Publié par Emile Vetter-haere (11) - 13 mars 2017 · ©

Judi soir, avec FIP on sera au Flow Paris avec Dionysos, Hugh Coltman, Camélia Jordana, JP Manova, Eric Legnini, Babx et méliSSa laveaux pour la Soirée #SessionUnik Festival Paris Music

Dionysos · Hugh Coltman · Camélia Jordana · JP Manova · Eric Legnini · Babx · Mélissa Laveaux

Soirée Sessions Unik FIP - ADAMI - Paris Music Festival

Lancée il y a deux ans avec l'Adami et France Inter, l'opération Sessions Unik fonctionne sur le principe de l'invitation d'un artiste lauréat du programme...
PARIS-MUSIC.COM

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
Boostez cette publication pour 64 € pour toucher jusqu'à 22 000 personnes.

👤 2 121 personnes personnes atteintes [Booster la publication](#)

Performances de votre publication

5 210 Personnes atteintes

400 Vues de vidéos

11 Réactions, commentaires et partages

7 J'aime	7 Sur la publication	0 Sur les partages
1 J'adore	1 Sur la publication	0 Sur les partages
2 Commentaires	0 Sur la publication	2 Sur les partages
1 Partages	0 Sur la publication	1 Sur les partages

49 Clics sur la publication

9 Clics pour lire	0 Clics sur un lien	40 Autres clics
-------------------	---------------------	-----------------

COMMENTAIRES NÉGATIFS

0 Masquer la publication	0 Masquer toutes les publications
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page

Les statistiques rapportées peuvent présenter un décalage par rapport à ce qui est affiché sur les publications

Performances de votre publication

2 121 Personnes atteintes

22 Mentions J'aime, commentaires et partages

19 Mentions J'aime	8 Sur la publication	11 Sur les partages
0 Commentaires	0 Sur la publication	0 Sur les partages
3 Partages	2 Sur la publication	1 Sur les partages

51 Clics sur la publication

0 Affichages de photos	10 Clics sur un lien	41 Autres clics
------------------------	----------------------	-----------------

COMMENTAIRES NÉGATIFS

0 Masquer la publication	0 Masquer toutes les publications
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page

Les statistiques rapportées peuvent présenter un décalage par rapport à ce qui est affiché sur les publications

Culture Experience Days



Soutien à la création hybride, à la recherche et au développement.

Objectif : promouvoir le lien entre création artistique et innovation technologique, permettre aux artistes d'expérimenter et de développer de nouvelles façon de créer, soutenir des projets artistiques innovants et favoriser les échanges entre des communautés créatives différentes.

Rapporteur : Jacques Haurogné

Fort de l'expérience des deux années précédentes, un parcours est destiné aux artistes à différents stades de leur carrière, de l'artiste néophyte ayant un intérêt fort pour les nouvelles technologies à l'artiste confirmé.

Découverte : ces formats permettent aux artistes de se familiariser avec la création numérique, les différentes technologies, la création collaborative, l'émulation collective sur un temps court.

Initiation = le weekend créatif : le week-end créatif est l'un des temps forts des CED. C'est ici que les artistes peuvent expérimenter et nouer des liens qui pourront donner lieu à des collaborations futures.

Accompagnement : afin de permettre aux artistes intéressés de continuer leurs recherches, un plan d'action est établi. Un accès à un fab lab ainsi qu'un soutien financier (maximum 5000 €) est proposé pour accompagner ce temps d'expérimentation.

Résidences = Chaillot Fabrique : le temps de l'imaginaire : programme de résidence proposée par le Théâtre National de Chaillot sans donner lieu à la production immédiate d'un spectacle : « le temps de l'imaginaire », l'Adami un financement de 15 000 euros versé à un artiste qu'elle a choisi d'accompagner.

Soutien à la création = La Nuit Immersive : le 25 mai 2017, l'Adami a organisé en collaboration avec European Lab/Nuits Sonores et Tracks/Arte un parcours artistique présentant des projets singuliers.

Bilan :

10 évènements en 2017

Près de **370 participants** de tous horizons.

157 artistes impliqués.

17 projets de création hybride créés lors des 3 weekend créatifs.

Accompagnement de deux projets artistiques : la compagnie **Underground Sugar** avec une version hybride de l'Ecume des Jours de Boris Vian et le danseur **Léo Lerus** dans le cadre de la fabrique de Chaillot.

6 performances artistiques innovantes présentées sous forme de rencontres ou de master classes : les casques électro-encéphalogrammes, les comédiens et la VR, et les présentations du travail des artistes **Maotik** et **Cubenx** au Festival Scopitone, de **Jesse Lucas** au Maintenant Festival et de **Saro** aux Trans Musicales.

Co-programmation artistique de 5 projets, dans le cadre de la Nuit Immersive le 25 mai à Lyon, **Gauthier Keyaert**, **Dasniya Sommer**, **Rocio Beranguer**, **la Compagnie Le Clair Obscur** et **Jacques Auberger** (qui sont pour ces deux derniers des coproductions inédites). Et programmation du collectif **Walter Dean** lors du week-end créatif de la Gaité Lyrique.

Hip Hop Symphonique 2

Emploi d'artistes - création d'un spectacle et d'une œuvre audiovisuelle inédite

Objectif : Positionner l'Adami comme société innovante à travers une opération artistique de grande ampleur qui crée un pont entre plusieurs esthétiques musicales. Consolider l'emploi des artistes-interprètes.

Rapporteur : Emmanuelle Bertrand et Karim Kacel



L'Adami s'est engagée en 2016 aux côtés de Radio France autour d'un projet imaginé avec Issam Krimi et Mouv' en collaboration avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France. L'idée était de promouvoir la grande richesse de la culture Hip-Hop en lui offrant un cadre et des moyens exceptionnels et de valoriser la musique symphonique auprès du jeune public tout en favorisant la mixité des publics.

Cette 1ère édition a été une très belle réussite artistique, remportant un véritable succès public et la satisfaction des artistes y participant. L'impact a également été très positif auprès des professionnels. Forts de cette expérience, Radio France et l'Adami ont souhaité valoriser le projet et le poursuivre.

Ainsi, la première création a été diffusée un an plus tard au festival Jazz à Vienne.

Et le 30 novembre 2017, **la deuxième édition du Hip Hop Symphonique** a eu lieu à l'Auditorium de Radio France

10 titres emblématiques du rap français ont été joués en version symphonique par l'orchestre Philharmonique de Radio France sous la direction de Dina Gilbert avec les interprètes originaux : GAEL FAYE, GEORGIO, OXMO PUCCINO, LES SAGES POETES DE LA RUE, BLACK M.

L'Adami reste coproducteur de l'événement afin notamment de consolider l'emploi des artistes-interprètes.

Bilan :

Un **concert unique complet en moins de 3 minutes** à l'ouverture de la billetterie et une liste d'attente de 1313 contacts.

80 artistes-interprètes, dont un **orchestre philharmonique** toujours dirigé par la jeune cheffe Dina Gilbert, **2 rappeurs** ou groupes **mythiques**, Oxmo Puccino, Les Sages Poètes De La Rue, **deux artistes émergents**, **Giorgio et Gaël Faye** qui remporte le **trophée Révélation scène aux Victoires de la Musique 2018**.

Une **expérience inoubliable** pour les artistes hip hop qui, pour la plupart, n'avaient jamais joué avec des musiciens d'orchestre et dans un tel écrin.

Une très belle couverture médiatique (plus de 70 articles) qui révèle la place essentielle de ces artistes Hip Hop dans l'univers culturel et artistique d'aujourd'hui.

Une **captation audiovisuelle en partenariat avec France TV** diffusée sur **France 4 et France 2**.

Diffusion Night in white Satie – l'Adami fête Satie en Avignon

Emploi d'artistes - création d'une soirée exceptionnelle mettant en scène des interprètes de disciplines différentes.

Objectif : Réunir des artiste-interprètes autour d'une même œuvre pour en donner une interprétation singulière. Illustrer et promouvoir le métier d'interprète dans toutes ses diversités.

Rapporteur : Anne Bouvier

Le projet Une Œuvre Des Interprètes est né de l'envie de l'Adami de mettre en valeur la spécificité du métier d'artiste interprète en le confrontant à une même œuvre.

La première édition a eu lieu au théâtre du Rond-Point le 3 septembre 2016. 22 interprètes de toutes les disciplines du spectacle vivant étaient présents sur scène pour rendre hommage à l'œuvre d'Erik Satie.

Avignon

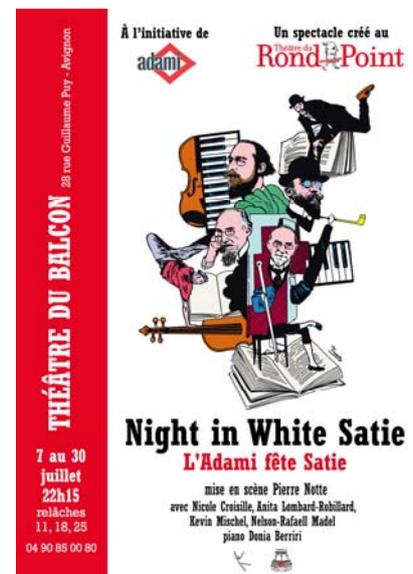
Au vu du succès de cette représentation, l'Adami et le théâtre du Rond-Point ont souhaité poursuivre l'aventure en donnant une seconde vie au spectacle sous une forme plus légère au Théâtre du Balcon dans le cadre du Festival Off d'Avignon avec 5 interprètes : **Nicole Croisille, Anita Lombard-Robillard, Nelson-Rafaell Madel, Kevin Mischel, Donia Berriri**.

La diffusion de Night in White Satie en Avignon a été réalisée en coproduction entre l'Adami, le Théâtre du Rond-Point et la Compagnie Les Gens Qui Tombent, la compagnie de Pierre Notte.

Bilan :

Un succès public lors de la 1ère représentation organisée le 12 juin au Théâtre du Rond-Point et qui s'est confirmé lors des représentations à Avignon.

Une diffusion est prévue au printemps 2018 dans le cadre du partenariat établi avec l'Adami, le Théâtre du Rond-Point et la compagnie de Pierre Notte, renforçant ainsi l'emploi des artistes-interprètes. Mais l'opération ne sera **pas renouvelée**, la mission de l'Adami n'étant pas de se substituer aux producteurs de spectacle.



Times Are Changing – l'Adami Fête Bob Dylan

Emploi d'artistes - création d'une soirée exceptionnelle mettant en scène des interprètes de disciplines différentes.

Objectif : Réunir des artiste-interprètes autour d'une même œuvre pour en donner une interprétation singulière. Illustrer et promouvoir le métier d'interprète dans toutes ses diversités.

Rapporteur : Anne Bouvier

La seconde édition de cette soirée exceptionnelle visant à confronter une œuvre à des artistes interprètes de disciplines différentes a été confiée au chorégraphe Jean-Claude Gallota qui a travaillé autour de l'œuvre de Bob Dylan.

Il s'est entouré de 29 musiciens, comédiens et danseurs pour saluer le parcours de l'icône folk mettant en lumière les multiples facettes du travail d'interprétation.

Avec le groupe musical MORIARTY, les 12 danseurs du GROUPE ÉMILE DUBOIS/ Compagnie JC Gallota, Jean-Pierre KALFON, Lila ABDELMOUMENE et Magali SABY, Georges MAC BRIARE, Guillaume VINCENT, Théophile ALEXANDRE, Abdel-Rahym MADJ, Sandrine JUGLAIR.

Bilan :

2 représentations exceptionnelles au Théâtre du Rond-Point : les places pour la représentation exceptionnelle du mercredi 18 octobre ayant été vendue dès l'ouverture de la billetterie, l'Adami et le théâtre du Rond-Point ont décidé d'ajouter **une représentation supplémentaire** quelques jours plus tard le lundi 23 octobre.

29 artistes sur scène : danseurs, comédiens, musiciens, chanteurs, une circassienne, d'âges et d'horizons très divers.

Un rendez-vous régulier à l'automne au Théâtre du Rond-Point autour du métier d'artiste-interprète confirmé par la réussite de ces 2 représentations et attendu du public.



La Grande Echelle

Soutien à la création pour le jeune public. Organisation d'un temps fort en 2017 avec différents spectacles vivants.

Objectif : Soutenir les compagnies de spectacles Jeune Public confrontées à des difficultés pour se produire à Paris dans des conditions décentes. Permettre la rencontre entre ces compagnies et les professionnels. Consolider l'emploi des artistes-interprètes.

Rapporteur : Michèle Simonnet et Jacques Haurigné

La première édition de la Grande Echelle au Monfort Théâtre à Paris en octobre 2016, a été très encourageante d'un point de vue artistique respectant la pluridisciplinarité et la diffusion de compagnies ayant peu ou jamais joué à Paris.

La seconde édition a eu lieu à La Maison des Métallos et comme l'année précédente conçue et mise en œuvre par Tsen Productions qui avait remporté en 2015 l'appel à projets lancé par l'Adami.



Bilan :

15 compagnies et collectifs français ou européens, 29 représentations gratuites et payantes, 7 espaces intérieurs et extérieurs, 1 scénographie participative, un bal, des ateliers parents-enfants et des espaces de restauration.

Un taux de remplissage moyen des spectacles payants de 59% et de 80% en comptant les spectacles gratuits, ce qui est un excellent résultat par rapport à l'année 1 qui affichait un remplissage de 75%.

Un questionnaire auprès des compagnies des 2 premières éditions indique des retours très positifs : la qualité de l'accueil est notamment soulignée, le festival La Grande Echelle répondant au souhait des compagnies de se produire dans de bonnes conditions à Paris pour permettre la rencontre avec le public et des professionnels.

Ce sont 80 professionnels qui ont répondu présents durant les 2 jours ½ de cette 2ème édition.

Malgré ses résultats encourageants, Tsen productions rencontre toujours des difficultés dans sa recherche de financements complémentaires, c'est pourquoi le positionnement de l'Adami comme producteur du festival s'est révélé une nécessité par un apport financier plus important cette année.

Les retours positifs des compagnies et des professionnels, la présence des publics (enfants/adultes), confirment l'intérêt et la nécessité d'un festival jeune public à Paris. On peut parler d'un « **label** » festival **La Grande Echelle** qui commence à s'installer dans le paysage parisien.

Machins Choses

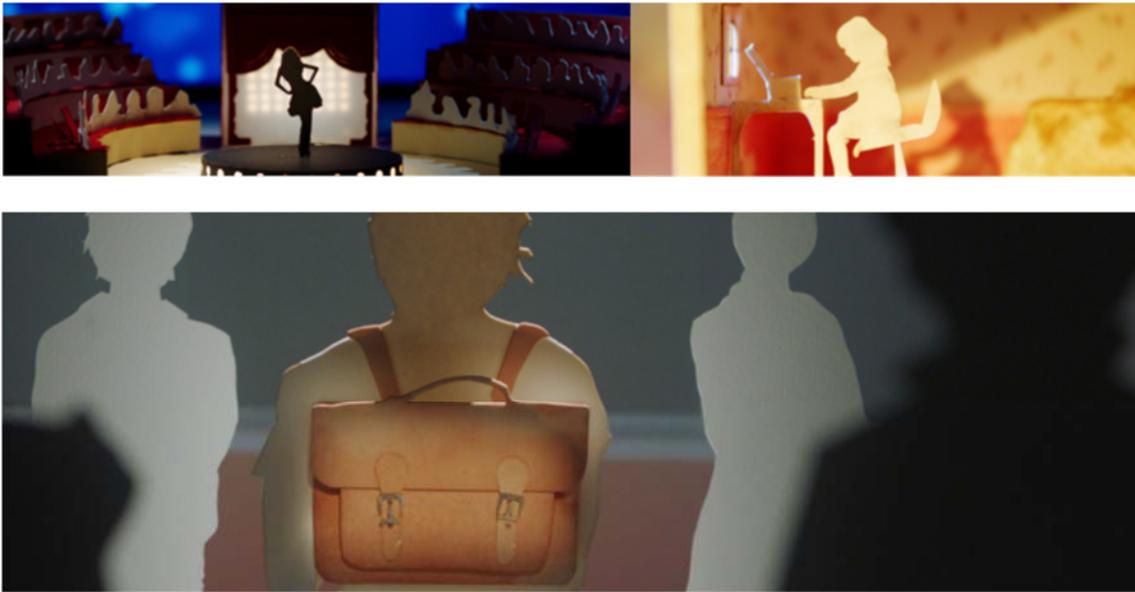
Promotion du statut d'artiste interprète - action de défense et d'information au travers de la création d'une œuvre audiovisuelle.

Objectif : faire la promotion du métier d'artiste interprète.

Rapporteur : Karim Kacel et Anne Bouvier



Programme court inspiré de *D'art d'art* présenté par Frédéric Taddei sur France 2 qui met en lumière un interprète, à travers une anecdote méconnue du grand public, via le prisme d'un objet. Composé à partir d'images d'archives et raconté par une voix off. Le programme a été conçu en 2015, présenté à France Télévisions, un changement de présidence nous a empêchés d'obtenir un accord de diffusion. Le projet a finalement séduit Culturebox (la plateforme web culturelle de France Télévisions) et la chaîne de télévision France Info.



En 2017, **24 épisodes inédits** ont été réalisés et diffusés chaque semaine de mai à décembre sur **Culturebox**.

Une diffusion de chacun des épisodes fut ensuite **programmée sur la chaîne France Info** la semaine suivant la mise en ligne sur le site de Culturebox. Les épisodes ont été diffusés les samedi (horaires 10h12 / 13h25 / 18h56) et dimanche (horaires 9h12 / 14h48 / 21h18).

Machines Choses a rassemblé 148 796 vues toutes plateformes confondues (Culturebox, YouTube, Dailymotion, Facebook) et certains artistes ont relayé leurs épisodes.

Bilan

Cette collection de qualité doit être encore plus lisible pour le grand public et doit s'adapter aux us et coutumes de la diffusion sur les réseaux sociaux.

Pour la prochaine saison (deux livraisons de 10 épisodes), l'idée est d'opter pour des artistes « plus connus » et plus jeunes, conserver les partenariats avec Culturebox et France Info et développer un partenariat avec un autre support média (les Inrockuptibles ou Télérama).

Documentaires – Artistes !



Action de défense et d'information au travers la création d'une œuvre audiovisuelle.

Objectif : transmettre une vision positive et prospective, en allant à la rencontre de ceux qui, en France et en Europe, proposent des modèles alternatifs, des initiatives constructives dans le domaine artistique ou citoyen alors que le métier d'artiste est en pleine évolution. En adoptant un point de vue optimiste, il s'agit de donner à voir quel futur est imaginé par les artistes et quelle place leur sera offerte.

Rapporteur : Jean-Jacques Milteau

Première édition en 2017 de la collection de documentaires *Artistes !*

L'Adami s'est associé avec le Master en scénario, réalisation et production de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour permettre à de jeunes cinéastes de mettre en avant, via des films de création, des initiatives innovantes développées par ou pour les artistes : acteurs, danseurs, musiciens, chanteurs, circassiens... sous la forme de documentaires.

Artistes ! est une initiative unique en son genre qui propose un angle inédit sur un sujet essentiel, le métier d'artiste-interprète.

8 scénarii ont été retenus et réalisés en association avec un producteur délégué, la société de production Everybody on deck.

Bilan

France 3 a souhaité participer au financement de la collection qui sera diffusée dans le cadre de l'émission *Libre-Court* le **vendredi 23 mars 2018**. Les films ont également été présentés au festival **Premier Plans d'Angers** et seront diffusés au **Forum des Images à Paris** dans le cadre d'un programme intitulé « 100% doc - Un autre regard sur le monde » le **20 février 2018**.

Malgré cette belle diffusion, il a été difficile pour certains étudiants de respecter le cahier des charges de l'opération à savoir la vision positive et prospective du métier d'artiste-interprète.

Une seconde saison va suivre et sera consacrée à la réalisation de documentaires de création sur **des lieux et espaces, physiques, virtuels ou imaginaires, qui accueillent les artistes-interprètes**. L'idée étant d'encadrer au mieux les étudiants pour leur permettre de mettre en valeur le métier de l'artiste-interprète.

Bilan des activités de l'Association Artistique de l'Adami

2017

L'Association Artistique de l'Adami se consacre à la promotion et à l'insertion professionnelle d'artistes interprètes à travers l'organisation de différentes manifestations.

Détours

La 14e édition de cette opération a présenté cinq artistes de musiques actuelles en développement : Clément Bazin, KillAson, Octave Noire, Rocky et The Geek X VRV.

Elle s'appuie sur 17 festivals partenaires au rayonnement international :

Les Nuits Botanique (Belgique), Sound City Liverpool (Royaume-Uni), Sakifo (Réunion), Solidays, Francofolies Montréal (Canada), Montreux Jazz Festival (Suisse), Les Eurockéennes, Vieilles Charrues, Paléo Festival (Suisse), Sinsal Festival (Espagne), Milhoes Da Festa (Portugal), Sziget Festival (Hongrie), Meg (Canada).

Les festivals ayant rejoint le dispositif en 2017 : Maifeld Derby (Allemagne), Dour Festival (Belgique) et Osheaga (Canada).

Talents Adami Jazz

Manifestation biennale, 2 artistes lauréates pour cette 11^e édition : Anne Pacey (*Circles*) et Laura Perrudin.

2 nouveaux festivals (*) parmi les 8 festivals partenaires :

Jazz à Vienne, Paris Jazz Festival, Südtirol (Italie)*, MIMO (Portugal)*, MIMO Brasil, Monte Carlo Jazz Festival, Jazz Days Bratislava (Slovaquie) et London Jazz Festival.

Talents Adami Musique Jeune Public

Pour la 7e année consécutive, trois artistes du secteur musical Jeune Public ont bénéficié d'une tournée de 3 à 4 dates dans des festivals Jeune Public prestigieux : Jacques Tellitocci, Mosai & Vincent et Pascal Parisot.

9 festivals partenaires

Tintinnabule (77), Puy-de-Mômes (63), Festi'Coccinelle (10), Festival Ideklik (39), Festival Tout'Ouïe (77), Festival Kidzic (Belgique), Festi'Val de Marne (94), Petits et Grands (44) et Momix (68).

Talents Adami On y Chante ?

Pour la 5^e année consécutive, l'opération Talents Adami On Y Chante ? a permis à 5 artistes de la chanson française qui ne sont plus des artistes « découverte » de se produire dans un même lieu pendant le festival OFF d'Avignon, en vue de leur permettre de rencontrer un nouveau réseau de programmation et de diffuseurs de spectacles.

Un partenariat a été développé avec cinq réseaux professionnels de ce secteur : Le Train Théâtre (Portes les Valence), Les Bains-Douches (Lignièrès), L'estival de Saint-Germain-en-Laye, La Manufacture Chanson (Paris) et Chants-Sons organisatrice du Festival Chant'Appart.

Ces structures ont parrainé chacun un artiste qui s'est produit du 7 au 30 juillet 2017, Théâtre de l'Arrache-Cœur (Salle Moustaki).

Les artistes

Nicolas Jules, Clément Bertrand, Otilie B, Amélie-les-Crayons et Hildebrandt.

Révélation Classiques au Festival Pablo Casals

L'opération « Révélation Classiques » permet à de jeunes solistes, instrumentistes et lyriques de se produire dans le cadre du Festival Pablo Casals de Prades et l'année suivante au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris ainsi qu'aux Chorégies d'Orange.

Le concert des « Révélation Classiques 2017 » a eu lieu le 3 août 2017 en l'église Saint-André de Catllar dans le cadre du Festival Pablo Casals de Prades.

Les deux jours précédant le concert ont permis l'enregistrement d'un DVD promotionnel édité à 500 exemplaires et diffusé auprès des artistes, agents artistiques, festivals et théâtres.

Les Révélation Classiques Adami 2017

Artistes lyriques

Kaëlig Boché (ténor), Ambroisine Bré (mezz-soprano), Marianne Croux (soprano), Jean-Christophe Lanièce (baryton).

Artistes instrumentistes

Jonathan Fournel (piano), Nicolas Ramez (cor), Caroline Sypniewski (violoncelle), Manuel Vioque-Judde (alto).

Révélation Classiques Concert Paris Théâtre des Bouffes du Nord

Le concert des Révélation Classiques s'est déroulé, cette année encore, en coréalisation avec le Théâtre des Bouffes du Nord à Paris, le 27 février 2017 avec :

Artistes lyriques

Ambroisine Bré (mezzo-soprano), Fabien Hyon (ténor), Marie Perbost (soprano), Anas Seguin (baryton).

Artistes instrumentistes

Adrien Boisseau (alto), Anna Göckel (violon), Yan Levionnois (violoncelle), Josquin Otal (piano), Amaury Viduvier (clarinette).

Révélation Classiques Festival « Les Chorégies d'Orange »

Pour la 5^e année consécutive, un concert des Révélation Classiques a été organisé dans le cadre du Festival des Chorégies d'Orange.

Ce concert a eu lieu le mercredi 11 juillet 2017 à 18 h dans la cour Saint Louis, précédé de 2 jours de répétitions. Il a été présenté au public des artistes Révélation Classiques de différentes éditions :

Artistes lyriques

Blaise Rantoanina (ténor), Nathanaël Tavernier (basse), Pauline Texier (soprano), Eva Zaïcik (mezzo-soprano).

Artistes instrumentistes

Irène Duval (violon), Bruno Philippe (violoncelle), Amaury Viduvier (clarinette), Tanguy de Williencourt (piano).

Talents Adami Cannes

Pour cette 24^e édition, l'Adami invite la Belgique. 20 jeunes comédiens ont été sélectionnés par 5 réalisateurs belges.

Leur collaboration a abouti à une série de 5 courts-métrages, présentés en première projection officielle à Cannes, en présence des comédiens et des réalisateurs.

1000 clés usb personnalisées, contenant les liens vidéo des films, sous-titrés anglais et espagnol, ont été éditées. Chaque spectateur s'est vu remettre une clé à sa sortie de la projection cannoise (salle comble : entre 350 et 400 clés ont été distribuées).

Le partenariat avec la Sacem a été reconduit visant la composition de musiques originales pour les courts-métrages.

Les comédiens

Léa Arnezeder, Christopher Bayemi, Alba Gaia Bellugi, Lucie Boujenah, Pauline Cassan, Oscar Copp, Martin Darondeau, Claudia Dimier, Juliet Doucet, Grégoire Isvarine, Margot Luciarie, Félix Martinez, Stanislas Perrin, Adrien Rob, Elisa Ruschke, Jules Sagot, Aloïse Sauvage, Joffrey Verbruggen, Benjamin Voisin.

Les réalisateurs

Marie Gillain, Stéphane de Groot, Marie Kremer, Patrick Ridremont, Cécile Telerman.

Projection Festival de Cannes en exclusivité

Palais des Festivals (salle Bazin) lundi 22 mai 2017 – 15h

Projection Acid / Cannes 2017

En unitaire en avant programme des films de la sélection à partir du 23 mai.

Projection Semaine de la Critique

En unitaire en avant programme des films du palmarès le 26 mai.

Projection Centre Wallonie-Bruxelles (Paris 4e)

Vendredi 9 juin 2017 – 20h30

Projection présentée par Alda Greoli, ministre de la Culture Belge dans le cadre du 25e festival « Le Court en dit long » (festival dédié aux courts métrages belges et franco belges à Paris).

Diffusion TV

France 2 : « Histoire Courtes » dimanche 28 mai - 00h30

Développement Talents Adami Cannes

Dans le cadre de l'opération Talents Adami Cannes, il est proposé aux 20 comédiens Talents Adami Cannes, d'être présents sur des festivals où sont diffusés les courts-métrages.

Festival International du court métrage de Clermont-Ferrand / 3 - 11 février 2017

(Dernier volet de l'opération « Développement Cannes » pour les comédiens TAC 2016)

Comédiens présents du 8 au 10 février : Armelle Abibou, Pierre Gafferri, Marie Petiot, Bastien Ughetto, Eugénie Derouand, Marie Kauffmann, Benoit Michel, Tony Zarouel, Nicolas Avinée, Lola Bessis, Joyce Bibring, Quentin Faure, Garance Rivoal, Ariane Blaise, Maxime Dambrin, Jean-Baptiste Maunier et Milena Studer.

Vendredi 10 février :

Lecture de scénario du film « *Blind sex* » de Sarah Santamaria-Mertens par Eugénie Derouand et Marie Petiot (partenariat CNC), suivie d'un cocktail Adami.

Projection du film « *La Caverne* » de Joann Sfar à 16h dans le cadre d'une séance Adami.

French Film Festival de Richmond, Virginie (USA) / 30 mars – 2 avril 2017

Projection de 2 films Talents Adami Cannes en présence des comédiens : Milena Studer, Garance Rivoal, Quentin Faure.

A/K de Olivier Van Hoofstadt le 1^{er} avril 2017

La Caverne de Joann Sfar le 2 avril 2017

Festival du Film francophone d'Angoulême / 22 - 27 août 2017

Projection des 5 films organisée le mercredi 23 août, en présence des comédiens Christopher Bayemi, Lucie Boujenah, Martin Darondeau, Juliet Doucet, Margot Luciarie, Stanislas Perrin et des réalisateurs Stéphane de Groot, Marie Kremer, Patrick Ridremont et Cécile Telerman.

Festival de la Fiction TV de La Rochelle / 13 - 17 septembre 2017

Projection des 5 films en unitaire, en alternance et en avant-première des films en compétition, en présence des comédiens Pauline Cassan, Adrien Robineau, Laurette Tessier, Joffrey Verbruggen et Benjamin Voisin et des réalisateurs Marie Kremer, Patrick Ridremont et Cécile Telerman.

Projection ACID au Louxor, Paris / 23 septembre 2017

Projection des 5 films organisée par l'Acid dans le cadre de la reprise de leur programmation cannoise (entrée libre).

Projection ADAMI au Cinéma des cinéastes / 14 novembre 2017

Projection des films Talents Adami Cannes organisée par l'Adami.

Talents Adami Paroles d'Acteurs

22^e édition et 3^e édition distincte de Talents Adami Cannes (auparavant, le même casting de comédiens participait aux deux opérations). Un appel à candidature a été lancé. Dix jeunes comédiens-chanteurs-musiciens ont été retenus par les metteurs en scène Jeanne Candel et Samuel Achache, maîtres de théâtre de l'opération cette année.

A l'issue de 24 jours de répétitions, 6 représentations du spectacle « *La chute de la maison* », d'après la nouvelle fantastique d'Edgar Allan Poe, ont été données à l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson, à la Cartoucherie de Vincennes du 3 au 7 octobre.

Partenariat renouvelé avec le Festival d'Automne à Paris, dans le cadre de la 46^e édition du festival.

Les comédiens

Adrien Bromberger, Antoine Sarrazin, Antonin Tri Hoang, Chloé Giraud, Hatice Ozer, Jean Hostache, Julie Hega, Louise Guillaume, Margot Alexandre, Victor Assie et Vladimir Seguin.

L'Adami donne voix aux écrits d'acteurs

Dans le cadre du Festival d'Avignon, l'Adami a souhaité faire entendre des textes d'acteurs-auteurs, évoquant leur métier, leur passion.

Pour cette 4^e édition, l'atelier était dirigé par Frank Vercruyssen du TG Stan et Jean-Christophe Dolle, avec 8 des 10 comédiens « Paroles d'acteurs 2016 » dont Frank Vercruyssen a été le Maître de Théâtre en novembre 2016.

Les comédiens ont travaillé sur des extraits de textes dans un corpus réunissant plus de vingt auteurs.

A l'issue de 5 jours d'ateliers et répétitions, du 21 au 25 juillet, dont 2 répétitions ouvertes au public, deux représentations ont été données mercredi 26 juillet à la Maison Jean Vilar.

Les comédiens

Brune Renault, Carlos Carretoni, Julien Derivaz, Katell Daunis, Lisa Perrio, Lucie Boujenah, Marilyne Fontaine, Mathieu Saccucci.

6.2 : L'action sociale

Fonds Droit au Cœur
Dotation annuelle = 330 000 €
Frais de gestion* = 5%
Aides attribuées = 293 300 €
- 118 demandes
- 13 refus
- 105 aides accordées pour 101 artistes aidés
- aide moyenne par artiste 2 793 € en 2017
Prélèvement sur les droits = 360 903 €

** la gestion du fonds est confiée à l'Union Sociale du Spectacle*